



**carif oref**  
OCCITANIE

# › Le marché de la formation professionnelle en Occitanie



Avec la  
participation  
de



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

**Aperçu 2023**

# Sommaire

<b>Chiffres clés .....</b>	<b>2</b>
<b>Avant-propos .....</b>	<b>3</b>
<b>Partie 1 : les organismes de formation actifs en Occitanie en janvier 2023 .....</b>	<b>4</b>
De plus en plus de structures individuelles .....	4
D'avantage de certifiés Qualiopi et d'OF dans la formation continue d'adultes .....	8
Une augmentation du nombre de demandes d'instruction.....	10
<b>Partie 2 : Le bilan pédagogique de la formation en 2021 .....</b>	<b>11</b>
Une hausse des stagiaires de 23 % en 2021 .....	11
Des durées moyennes de formation stables.....	12
Un nombre de stagiaires dans les formations certifiantes en hausse de 22 %.....	13
Près de 380 000 stagiaires en Formation ouverte à distance (FOAD) .....	15
59 % des stagiaires dans le domaine des services .....	15
Portrait pédagogique des organismes de formation en 2021 .....	18
<b>Partie 3 : le bilan financier des organismes de formation en 2021 .....</b>	<b>19</b>
+ 52 % de financement par les organismes gestionnaires des fonds de la FP .....	21
+ 12 % de financement des pouvoirs publics pour les publics spécifiques .....	26
18 % du financement assuré par les entreprises .....	27
Un coût moyen stagiaire de 765 euros .....	28
Portrait financier des OF en 2021 en Occitanie .....	30
<b>Zoom sur la sous-traitance .....</b>	<b>31</b>
43 % des OF sont sous-traitants en 2021 .....	32
12 % des OF sont donneurs d'ordre en 2021 .....	35

# Chiffres clés



## Les Organismes de formation (OF) en Occitanie en janvier 2023

- ✓ 11 913 OF sont dénombrés en Occitanie soit 11 % des OF de France métropolitaine
- ✓ 5 799 structures individuelles (49 %) dont 58 % de travailleurs indépendants
- ✓ 43 % des OF ont moins de trois ans
- ✓ 2 742 OF (23 %) ont la formation continue d'adultes comme activité principale (8955A)
- ✓ 3 978 sont certifiés Qualiopi pour au moins une modalité de formation



## Le bilan pédagogique de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2021

- ✓ 1 995 325 stagiaires ou apprentis ont été formés soit une hausse de 23 % en un an
- ✓ 36 heures de formation suivies par stagiaire en moyenne (hors apprentis)
- ✓ 54 % des stagiaires sont des salariés et 13 % sont des personnes en recherche d'emploi
- ✓ + 22 % de stagiaires dans les formations certifiantes (visant un diplôme ou une certification)
- ✓ 23 946 stagiaires dans les actions d'accompagnement à la VAE (multiplié par 2 en un an)
- ✓ 10 % de stagiaires en Sécurité des biens et des personnes, police... et 9 % en Santé
- ✓ 379 972 stagiaires sont formés à distance (FOAD)



## Le bilan financier de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2021

- ✓ 1 526 962 827 euros de financement de la formation professionnelle soit + 29 % en un an
- ✓ 42 % proviennent des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle
- ✓ 54 % du financement de la formation de publics spécifiques est porté par la Région
- ✓ Les contrats d'apprentissage ont généré 391 329 885 euros soit une part de 26 %
- ✓ Le CPF a généré 107 921 323 euros soit une part de 7 %
- ✓ La formation continue d'adultes représente 46 % du CA total

# Avant-propos

Les Organismes de formation (OF) doivent procéder à leur immatriculation, par le biais de la procédure de déclaration d'activité auprès du Préfet de région dès la conclusion de la première convention ou du premier contrat de formation professionnelle (Article L6351-1 du Code du travail). Cette immatriculation est obligatoire quel que soit le statut juridique, mais également le volume de prestations développées, y compris si la formation est marginale par rapport au reste de son activité.

Une fois immatriculés, les OF ont l'obligation de renseigner le Bilan pédagogique et financier (BPF) tous les ans et de l'adresser à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). La loi du 5 septembre 2018 étend ces obligations aux centres de formation par apprentissage.

Le BPF constitue une clé d'entrée pour le contrôle administratif et financier exercé par le Service régional de contrôle de la formation et politique des titres professionnels. Il fournit, annuellement, des informations permettant une meilleure connaissance de l'activité de formation en région et de son évolution.

## **Éléments de méthodologie :**

La présente étude a pour objectif de décrire le marché de la formation professionnelle. Pour cela, la première partie dresse le profil des organismes de formation immatriculés dans la région au 2 janvier 2023. La suite de l'étude est basée sur les BPF (exercice 2021) et retient exclusivement les organismes de formation ayant déclaré un chiffre d'affaires non nul. Elle analyse les informations pédagogiques concernant les stagiaires formés par ces OF et les informations financières correspondantes. Elle se termine par un zoom sur la sous-traitance.

Il est important de préciser que, dans les BPF, les organismes de formation renseignent leur chiffre d'affaires du point de vue du financeur final. Les transferts institutionnels en matière de financement de la formation professionnelle n'apparaissent pas tout comme les co-financements de formation.

## **Source et champ :**

Les données BPF sont fournies par la DREETS Occitanie (Cerfa n°10443\*16). Des données complémentaires issues de la [liste publique des organismes de formation](#) sont également mobilisées. Les différentes annexes au projet de loi de finance sur la formation professionnelle, appelé Jaune budgétaire, sont utilisées avec mention de la page correspondante.

# Partie 1 : les organismes de formation actifs en Occitanie en janvier 2023

## De plus en plus de structures individuelles

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'Occitanie comptait 11 913 organismes de formation actifs dont 263 Organismes de formation par apprentissage (OFA). La région concentre 11 % des OF de France métropolitaine soit en moyenne, 32 OF disponibles pour 10 000 habitants de 15 à 64 ans.

### Répartition des OF, taux d'équipement, nombre d'OFA par département en janvier 2023

Département	Nombre d'OF actifs	Dont Nombre d'OFA	Répartition des OF par département	Taux d'équipement* 2023	Evolution annuelle du nombre d'OF
Ariège	203	-	2%	23	14%
Aude	513	11	4%	24	7%
Aveyron	339	8	3%	21	10%
Gard	1 232	31	10%	28	4%
Haute-Garonne	3 961	86	33%	41	11%
Gers	296	8	2%	27	7%
Hérault	3 071	69	26%	41	5%
Lot	212	s.s.	2%	22	8%
Lozère	79	3	1%	18	-1%
Hautes-Pyrénées	294	s.s.	2%	22	1%
Pyrénées-Orientales	673	20	6%	24	8%
Tarn	648	12	5%	28	7%
Tarn-et-Garonne	392	10	3%	25	11%
<b>Occitanie</b>	<b>11 913</b>	<b>263</b>	<b>100%</b>	<b>32</b>	<b>8%</b>

\*Nombre d'OF pour 10 000 personnes âgées de 15 à 64 ans

**Source** : DREETS Occitanie [Estimation de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2023](#) - traitement Carif-Oref Occitanie

**Note de lecture** : 32 organismes de formation sont disponibles en région Occitanie pour 10 000 habitants âgés de 15 à 64 ans.

s.s. : secret statistique

Selon la liste publique des organismes de formation, l'Occitanie est la troisième région comptant le plus grand nombre d'OF en France, derrière l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Son taux d'équipement régional est également le troisième<sup>1</sup> plus important de France.

<sup>1</sup> Derrière l'Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (avec respectivement 37 et 34 OF disponibles pour 10 000 habitants).

**Source** : [liste publique des organismes de formation](#) extraction au 27 janvier 2023.

Par rapport à janvier 2022, le nombre d'OF croît de 8 %. L'Ariège (+ 14 %), le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne (+ 11 %) enregistrent les hausses les plus remarquées. Ce dernier département regroupe un tiers des OF et des OFA et l'Hérault un peu plus du quart (26 % des OF et OFA). Avec un taux d'équipement de 41 OF, les deux départements sont les mieux équipés de la région. Le Gard compte un taux d'équipement de 28 OF comme le Tarn, cinquième département en termes de population<sup>2</sup>. La Lozère reste le plus petit département en termes de nombre d'OF et de densité avec un taux d'équipement stable, à l'image de sa taille dans la région et de sa densité de population.

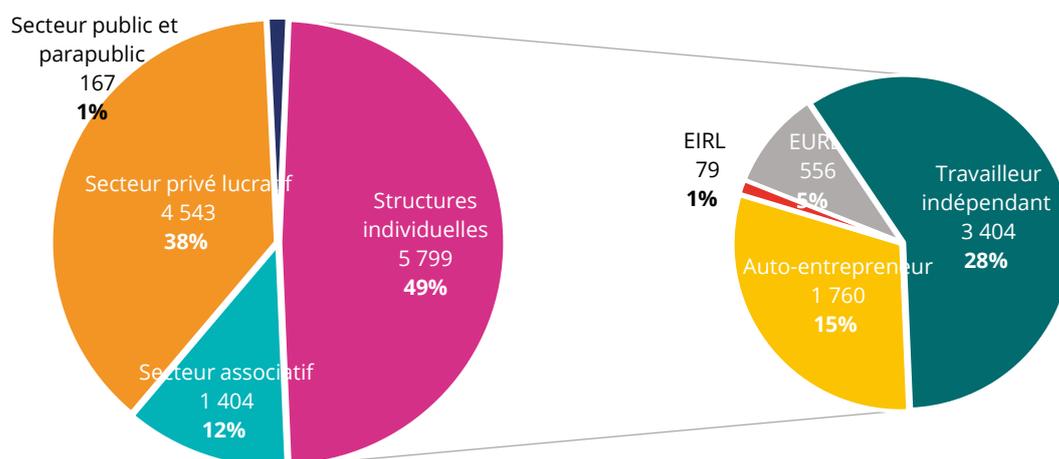
### Statut juridique des organismes de formation

**Note :** Le secteur privé regroupe les organismes à but lucratif en dehors des structures à caractère individuel que l'on retrouve dans les structures individuelles.

Près de la moitié des OF (49 %) d'Occitanie sont des structures individuelles. Il s'agit de travailleurs indépendants, d'auto-entrepreneurs et d'Entreprises unipersonnelles ou individuelles à responsabilité limitée (EURL et EURL). En l'espace d'un an leur nombre a cru presque deux fois plus vite qu'en moyenne soit + 15 % contre + 8 % pour l'ensemble des OF. Cette hausse est portée principalement par les auto-entrepreneurs, + 89 % sur la période. Cette croissance de petites structures change la structure du marché et se fait au détriment des OF du secteur privé lucratif qui représentent 38 %, soit + 3 % de nouveaux OF seulement en un an. Le secteur associatif concentre 12 % avec un nombre d'OF en baisse de 2 % et le secteur public et parapublic, 1 % (- 10 %).

### Nombre et répartition des OF actifs selon le statut juridique en janvier 2023 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



La hiérarchie des différents statuts juridique est la même qu'en région dans tous les départements sauf en Lozère. Ce dernier département présente un profil différent avec une surreprésentation des OF du secteur public et parapublic (9 % contre 1 % en région) et du secteur associatif (30 % contre 12 %).

<sup>2</sup> [Synthèse emploi formation département du Tarn édition 2022](#)

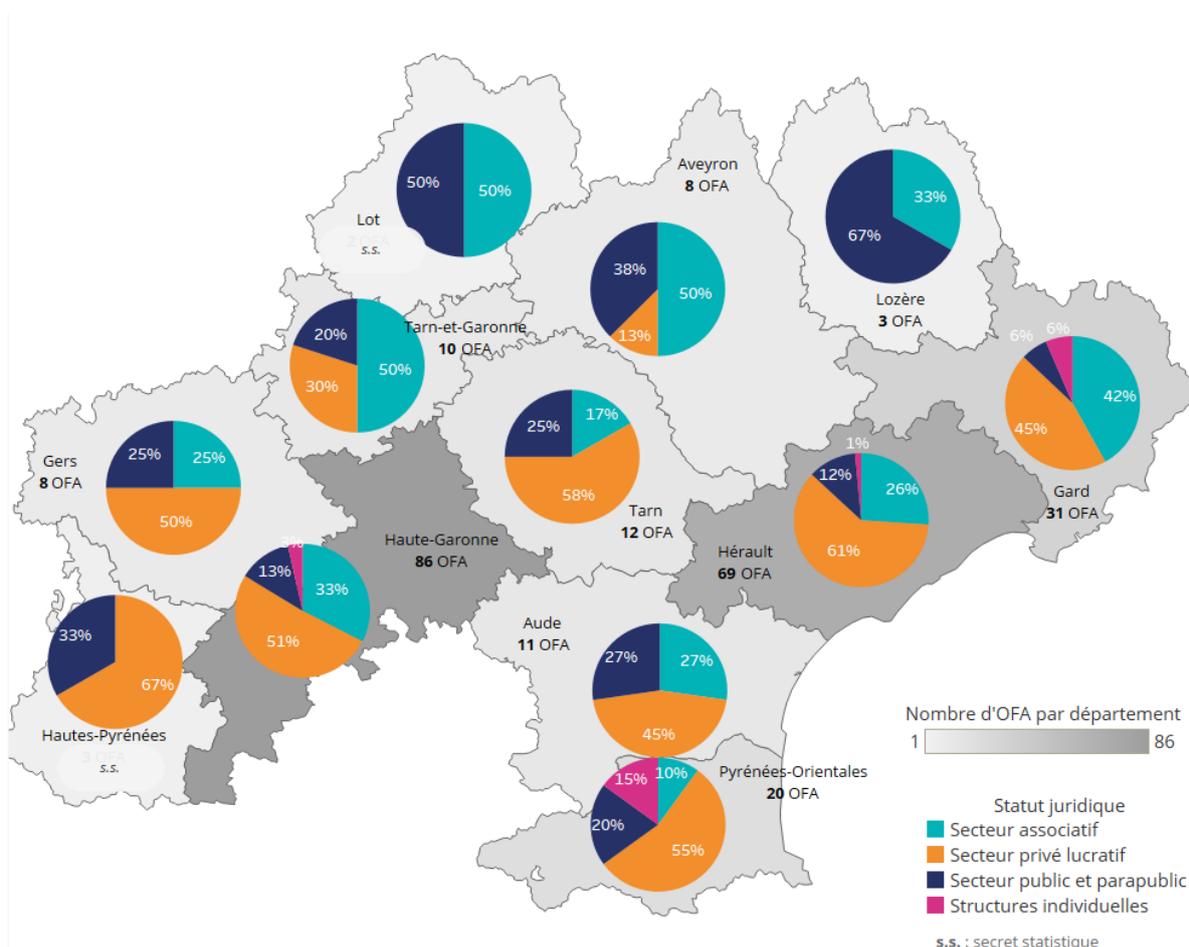
## Statut juridique des Organismes de formation par apprentissage (OFA)

Contrairement à l'ensemble des OF, les OFA sont principalement issus du secteur privé lucratif (51 %) et du secteur associatif (30 %). Les OFA de statut juridique public ou parapublic<sup>3</sup> sont surreprésentés avec 16 % contre 1 % pour l'ensemble des OF et les structures individuelles sous-représentées avec 3 % d'entre eux se déclarant OFA.

Cette différence de répartition peut s'expliquer notamment par les effets de la réforme Avenir professionnel qui a facilité<sup>4</sup> l'ouverture de formation par apprentissage. Cela a pu ainsi permettre aux structures déjà existantes d'élargir leur offre de formation en s'ouvrant notamment à l'apprentissage et à d'autres de s'installer.

### Répartition des OFA actifs par département et statut juridique en Occitanie en janvier 2023

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie



La répartition par statut juridique est toutefois différente selon le département. Ainsi le peu de structures individuelles présentes sur le marché se trouvent dans l'Hérault et la Haute-Garonne mais également dans le Gard et les Pyrénées-Orientales. Le secteur privé lucratif reste très présent mis à part dans les départements du nord de la région.

<sup>3</sup> Il s'agit des organismes consulaires, Greta et autres établissements publics...

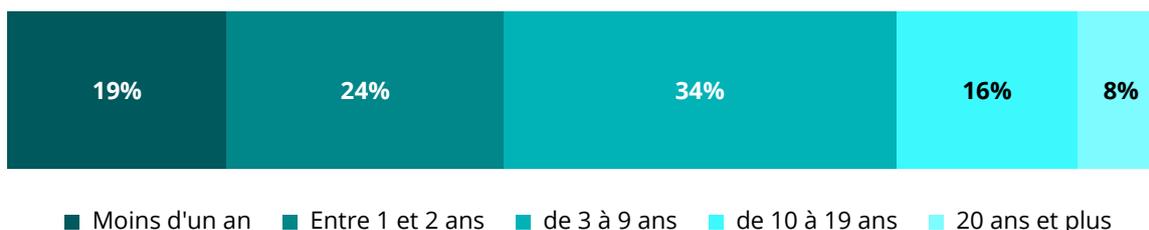
<sup>4</sup> La formation en alternance, rapport public thématique, juin 2022, [Cour des comptes et chambres régionales et territoriales des comptes](#)

### 43 % des OF ont moins de 3 ans

En région, 43 % des OF existent depuis moins de trois ans et 8 % depuis 20 ans et plus. Les OF de moins de trois ans sont constitués principalement de structures individuelles (61 %) et d'OF du secteur privé (31 %). Le statut juridique le plus courant parmi ces nouveaux OF est celui d'auto-entrepreneur. Ils sont surreprésentés parmi les jeunes OF de moins d'un an (65 %) tandis que les travailleurs indépendants sont plus nombreux dans la tranche un à deux ans (67 %).

#### Répartition des OF actifs selon l'ancienneté en janvier 2023 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



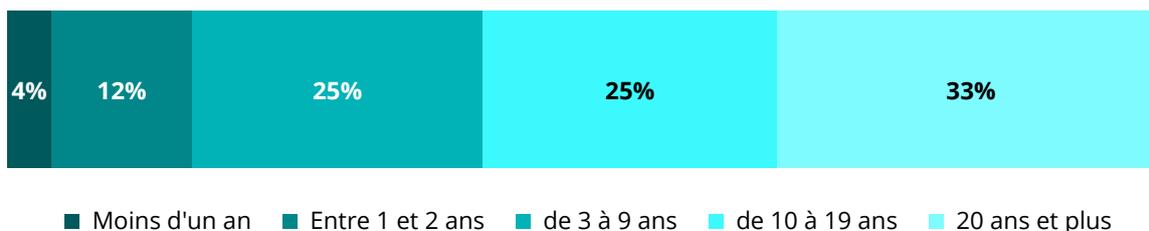
Globalement les répartitions par département sont respectées. Dans le Tarn-et Garonne, 22 % des OF ont moins d'un an ce qui témoigne d'une dynamique d'installation des OF dans le département. En Lozère, seulement 9 % des OF ont démarré leur activité en 2022, le département comporte plus d'OF implantés depuis plusieurs années qu'en moyenne (23 % ont 10 à 19 ans). Cette caractéristique est partagée avec l'Aveyron qui compte 30 % d'OF d'au moins 10 ans dont 14 % de 20 ans et plus.

### 16 % des OFA ont moins de 3 ans

58 % des organismes de formation par apprentissage existent depuis 10 ans ou plus. Les OFA entrés sur le marché au lendemain de la réforme de la formation professionnelle pèsent 22 % des OFA actifs en 2023. Localisés principalement dans les départements abritant les deux métropoles, ils sont légèrement plus nombreux dans l'Hérault qu'en Haute-Garonne 16 OFA contre 11. La part des OFA de moins d'un an est peu conséquente témoignant d'un nombre d'ouverture moins important en 2022.

#### Répartition des OFA actifs selon l'ancienneté en janvier 2023 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



## D'avantage de certifiés Qualiopi et d'OF dans la formation continue d'adultes

### Les organismes de formation et la certification Qualiopi

3 978 organismes de formation, soit 33 % des OF actifs, sont certifiés Qualiopi pour au moins une modalité de formation en janvier 2023. Ce chiffre reste cohérent puisque seuls les organismes de formation financés par fonds public ou mutualisé sont concernés par l'obligation de certification.

La plupart d'entre eux sont certifiés uniquement pour les actions de formation proprement dites (84 % contre 98 % en août 2022 au niveau national<sup>5</sup>). Au regard de leur structure de financement, 71 % des OF du secteur public et parapublic sont certifiés pour cette modalité. Dans le secteur privé lucratif c'est la moitié des OF et 48 % des OF du secteur associatif. Les structures individuelles comprennent moins de certifiés (15 %) certainement parce qu'ils ont moins souvent recours aux financements publics. Cette part devrait augmenter puisque la certification Qualiopi est désormais nécessaire dans le cadre des contrats de sous-traitance.

Peu d'OF sont certifiés pour toutes les modalités d'action de formation et il s'agit à 61 % d'OF du secteur public et parapublic.

### Répartition des OF certifiés Qualiopi par modalité en janvier 2023 en Occitanie

Nombre de modalités	Modalités certifiées	Nombre d'OF certifiés	Répartition des OF
Une modalité	Actions de formation proprement dite	3 323	83,5%
	Bilans de compétences	29	0,7%
	VAE	s.s.	0,1%
	Actions de formation par apprentissage	11	0,3%
Deux modalités	Actions de formation + Bilans de compétences	192	4,8%
	Actions de formation + VAE	81	2,0%
	Actions de formation + Actions de formation par apprentissage	170	4,3%
	Bilans de compétences + VAE	10	0,3%
Trois modalités	Actions de formation + Bilans de compétences + VAE	35	0,9%
	Actions de formation + Bilans de compétences + Actions de formation apprentissage	13	0,3%
	Actions de formation + VAE + Actions de formation apprentissage	60	1,5%
Toutes	Actions de formation + Bilans de compétences + VAE + actions de formation en apprentissage	52	1,3%
<b>Total</b>		<b>3 978</b>	<b>100%</b>

**Source** : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

**s.s.** : secret statistique

<sup>5</sup> Source : Jaune budgétaire de la formation professionnelle 2023 P.206

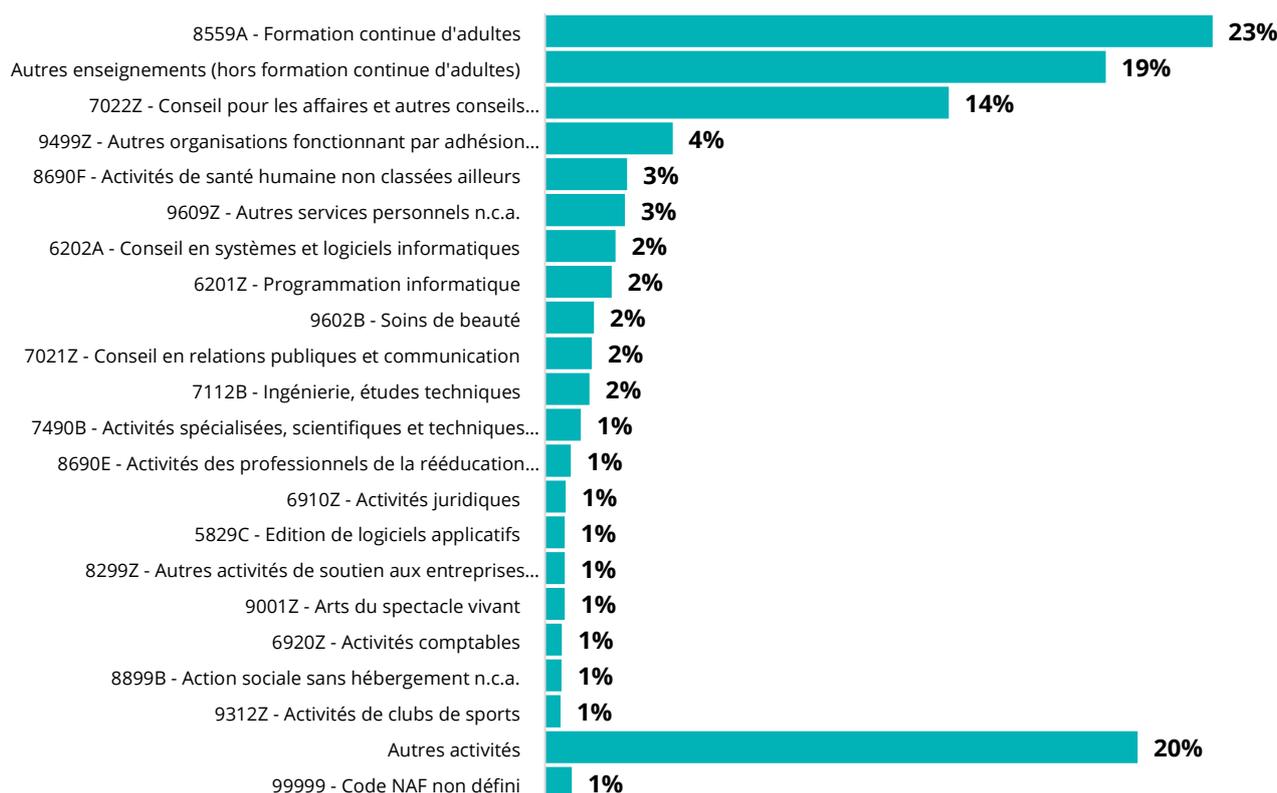
Comme précisé par la loi Avenir professionnel, les Organismes de formation par apprentissage ont l'obligation d'obtenir la certification Qualiopi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec une dérogation pour janvier 2022 pour les CFA historiques.

## 2 742 OF ont comme activité principale la formation continue d'adultes (code NAF)

Le nombre d'OF dont l'activité principale est la formation continue d'adultes est porté à 2 742 en janvier 2023. Parmi eux, 17 % ont démarré leur activité il y a moins d'un an, témoignant d'une dynamique croissante dans l'activité de formation professionnelle. Les autres enseignements (hors formation continue d'adultes) bénéficient de la même dynamique avec notamment 24 % d'OF actifs dans l'Enseignement supérieur avec une ancienneté de moins d'un an, 21 % dans l'Enseignement de disciplines sportives et activité de loisirs, 14 % dans l'Enseignement de la conduite.

### Répartition des OF actifs selon l'activité principale (code NAF) en janvier 2023 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



Du côté des OFA, près de la moitié ont pour activité principale la Formation continue d'adultes (48 %), l'Enseignement secondaire technique ou professionnel regroupe 17 % des OFA et l'Enseignement supérieur 8 % comme les Autres enseignements.

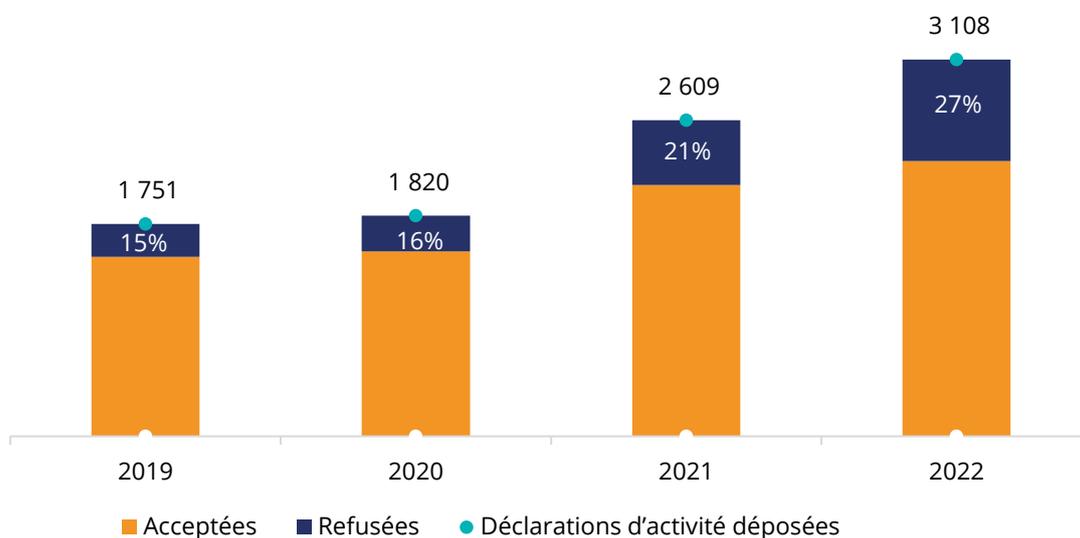
## Une augmentation du nombre de demandes d'instruction

Le marché de la formation professionnelle est soumis à un mouvement d'entrées et sorties de prestataires.

Les entrées sont conditionnées à l'acceptation de la demande de Déclaration d'activité (DA). Le nombre de demande d'enregistrement en qualité de prestataire de formation a augmenté de manière plus importante ces dernières années. 3 108 ont été déposées en 2022 soit une hausse de 19 % par rapport à 2021, année où une forte augmentation du nombre de demandes a été observée (+ 43 %). Cette croissance s'accompagne également d'une hausse de la part des refus d'enregistrement de DA quasiment multiplié par deux en l'espace de quatre ans (15 % en 2019 contre 27 % en 2022).

### Nombre de demandes de DA déposées et taux de refus entre 2019 et 2022

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie



A la suite d'une non-transmission du bilan pédagogique et financier, les prestataires de formation sortent du marché de la formation professionnelle pour caducité de la déclaration d'activité. En 2022, cela concerne 1 357 prestataires (11 %). La cessation d'activité est également un motif de sortie du marché, toutefois elle survient dans 1 % des cas.

# Partie 2 : Le bilan pédagogique de la formation en 2021

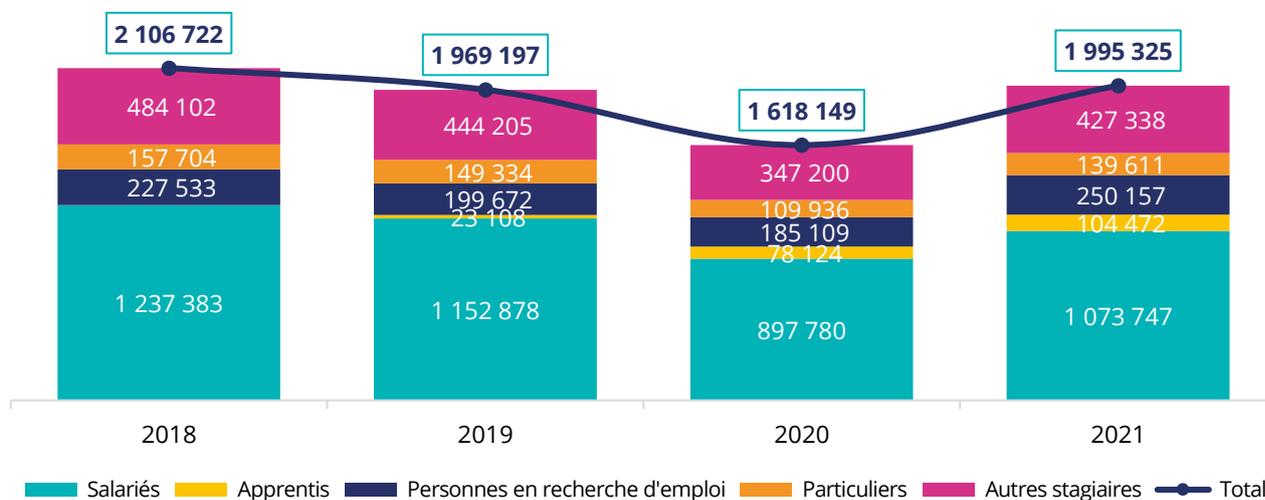
**Précaution de lecture** : les données utilisées sont issues des formulaires BPF renseignés pour l'exercice 2021. Il est important de préciser que **seuls les OF dont le siège social est situé dans la région sont pris en compte.**

## Une hausse des stagiaires de 23 % en 2021

Les OF dont le siège social est situé en Occitanie ont formé 1 995 325 stagiaires en 2021 soit une hausse de 23 % par rapport à 2020 (environ 20 %<sup>6</sup> au niveau national). Cette hausse compense le repli de - 18 % observé en 2020 dans un contexte de crise sanitaire et survient après deux années de baisse consécutive. Le nombre de stagiaires formés dépasse légèrement le niveau d'avant crise sanitaire (+ 1 %) sans toutefois atteindre le nombre record de 2,1 millions de stagiaires formés enregistré en 2018 (- 5 %).

### Nombre de stagiaires formés par les OF en Occitanie de 2018 à 2021

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



Les salariés représentent plus de la moitié des formés soit 54 % contre 60 % au niveau national. Leur part baisse progressivement (59 % en 2019) au profit d'une hausse de la part des apprentis, passés de 1 à 5 % sur la période. Cette augmentation peut être mise au crédit de la déclaration<sup>7</sup> des BPF par les Centres de formation par apprentissage (CFA). 13 % des formés sont des personnes en recherche d'emploi et les particuliers à leurs propres frais représentent 7 %.

<sup>6</sup> Source : Jaune budgétaire de la formation professionnelle 2023 P.188 - données provisoires des BPF, traitement de la Dares

<sup>7</sup> Les CFA avaient jusqu'au 31/12/2021 pour se mettre en conformité avec les exigences des OF classiques dont l'obligation de renseigner le BPF. Les CFA historiques n'ayant pas encore de numéro de DA sont exemptés à titre transitoire jusqu'en 2022.

Le nombre de stagiaires augmente toutes catégories confondues. La plus forte hausse concerne les personnes en recherche d'emploi (+ 35 % par rapport à 2020) dont le nombre dépasse celui des deux années précédentes mais également celui de 2018, année record comme cité plus haut. Avec + 27 %, les particuliers à leurs propres frais enregistrent la deuxième plus forte hausse. On peut y voir un effet de la loi Avenir professionnel qui incite les particuliers à se former en utilisant notamment le Compte personnel de formation (CPF). Le nombre de salariés franchit à nouveau la barre du million de formés (+ 20 %) ce qui est révélateur de l'appropriation de ce dispositif.

### Répartition des stagiaires selon le profil et le type d'OF en 2021 en Occitanie

	Secteur associatif	Secteur privé lucratif	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total général
Salariés	11%	71%	4%	15%	100%
Apprentis	30%	22%	37%	10%	100%
Personnes en recherche d'emploi	53%	19%	13%	15%	100%
Particuliers	24%	50%	10%	17%	100%
Autres stagiaires	17%	48%	19%	15%	100%
<b>Total</b>	<b>19%</b>	<b>55%</b>	<b>10%</b>	<b>15%</b>	<b>100%</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

55 % des stagiaires sont formés par les OF du secteur privé lucratif qui concentrent la plupart des salariés (71 %), des particuliers (50 %) et des autres stagiaires. La majorité des personnes en recherche d'emploi sont formées dans le secteur associatif et les apprentis sont davantage présents dans le secteur public et parapublic (37 %).

### Des durées moyennes de formation stables

En 2021, 98 millions d'heures de formation ont été dispensées soit une hausse de 23 %, identique à celle du nombre de stagiaires. Parmi ces heures, 30 % sont dédiées à la formation des apprentis (29,5 millions).

Au vu des évolutions, la durée moyenne des formations reste à 49 heures comme en 2020. Hors apprentis, elle est de 36 heures soit - 4 h en un an. Cette baisse est imputable à l'important recul des durées de formation des personnes en recherche d'emploi et des particuliers à leurs propres frais ; plus nombreux mais à priori pour des formations de courte durée. Chez les salariés, la baisse des durées moyennes de formation continue sur le même rythme que l'année d'avant (- 2 h).

## Durées moyennes de formation par type de stagiaire en Occitanie de 2019 à 2021 et évolution

	2021	2020	2019	Évolution 2019 -2021
Salariés	21 h	23 h	25 h	-4 h
Apprentis	283 h	242 h	268 h	+15 h
Personnes en recherche d'emploi	98 h	120 h	118 h	-19 h
Particuliers à leurs propres frais	59 h	69 h	54 h	+5 h
Autres stagiaires	31 h	31 h	28 h	+3 h
<b>Ensemble</b>	<b>49 h</b>	<b>49 h</b>	<b>40 h</b>	<b>9 h</b>
<b>Ensemble (hors apprentis)</b>	<b>36 h</b>	<b>40 h</b>	<b>38 h</b>	<b>- 1 h*</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Note : \* -1 heure car en 2019, la moyenne hors apprentis est de 37,5 heures contre 36,2 heures en 2021.

Entre 2019 et 2021, l'écart est moins conséquent soit 1 heure en moins avec une baisse du nombre moyen d'heures de formation de 4 h pour les salariés et 19 h pour les personnes en recherche d'emploi. En effet, le nombre d'heures de formation dispensées aux salariés a baissé (- 23 %) plus vite que le nombre de formés (-7 %). Pour les personnes en recherche d'emploi, on dénombre davantage de formés (+ 25 %) avec un nombre total d'heures en baisse (- 4 %). Au niveau national, le nombre de personnes en recherche d'emploi formées est en hausse de 44 %<sup>8</sup> ; hausse portée par le CPF.

### Un nombre de stagiaires dans les formations certifiantes en hausse de 22 %

Comme en 2020, les autres formations professionnelles concentrent 75 % des stagiaires. Les formations certifiantes ont regroupé près de 468 000 stagiaires soit une part de 23 % (- 1 point par rapport à 2020) contre 24 % au national. Les 2 % restants se répartissent entre les Bilans de compétences et les actions d'accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Ces dernières ont enregistré près de 24 000 stagiaires soit des effectifs quasiment multipliés par deux en un an.

La répartition des stagiaires selon l'objectif de formation est à la faveur des autres formations professionnelles toutefois selon le type d'OF il subsiste quelques différences. Les OF du secteur public et parapublic dispensent des formations certifiantes à 43 % de leurs stagiaires alors que cette part est en dessous de la moyenne (23 %) pour les autres types de structures. Les structures individuelles quant à elles présentent la part la plus importante de stagiaires accompagnés dans le cadre de la VAE (3 %).

<sup>8</sup> Source : Jaune budgétaire de la formation professionnelle 2023 P.156

## Répartition des stagiaires selon l'objectif général des formations dispensées en fonction du statut juridique des OF en 2021

	Formations certifiantes (visant un diplôme/ titre/habilitation/CQP)	Autres formations professionnelles	Bilans de compétences	Actions d'accompagnement à la VAE	Nombre de stagiaires
Secteur associatif	22%	77%	1%	0%	386 404
Secteur privé lucratif	21%	77%	1%	1%	1 106 154
Secteur public et parapublic	43%	55%	0%	1%	206 036
Structures individuelles	21%	76%	1%	3%	296 789
Ensemble	23%	75%	1%	1%	1 995 383

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Note : le nombre total de stagiaires diffère légèrement du total par type de stagiaires. Erreur de saisie ou plusieurs formations suivies.

Les formations certifiantes<sup>9</sup> ont enregistré une croissance de 22 %. Dans le détail :

- les formations visant un diplôme un titre à finalité professionnelle ou un Certificat de qualification professionnelle (CQP) enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) comptent plus de 300 000 stagiaires (+ 14 %).
- le nombre de stagiaires dans les formations visant un CQP ou une habilitation enregistrée au Répertoire spécifique (RS) augmente de moitié pour atteindre 144 175.
- enfin, le nombre de stagiaires prétendant à un CQP non enregistré au RNCP baisse de 4 %.

## Répartition des stagiaires par niveau de formation dans les formations certifiantes en fonction du statut juridique des OF en 2021

	Formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un CQP enregistré au RNCP						Autres formations certifiantes	
	Niveaux 6 à 8 (Licence/ Master/diplôme d'ingénieur /Doctorat)	Niveau 5 (BTS/DUT/ Ecoles de formation sanitaire et sociale)	Niveau 4 (BAC pro/BT/BP/ BM)	Niveau 3 (BEP, CAP)	Niveau 2	Certificat de qualification professionnel le (CQP) sans niveau de qualification	Formations visant une certification (dont CQP) ou habilitation enregistrée au RS	Formations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS
Secteur associatif	23%	22%	27%	28%	7%	23%	13%	11%
Secteur privé lucratif	29%	48%	35%	25%	15%	41%	71%	33%
Secteur public et parapublic	27%	21%	32%	43%	73%	5%	5%	31%
Structures individuelles	22%	9%	6%	5%	5%	31%	11%	25%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Répartition par niveau	29%	21%	20%	23%	2%	5%		

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

<sup>9</sup> Elles regroupent les formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un CQP enregistré au RNCP, les formations visant une certification (dont CQP) ou habilitation enregistrée au RS et les formations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS.

Le niveau de formation est connu pour 82 % des stagiaires en formation certifiante visant un diplôme un titre à finalité professionnelle ou un CQP enregistré au RNCP en 2021. Parmi eux, 50 % se retrouvent dans les formations de niveau bac ou plus dont 29 % en niveau 6 ou plus. La part des stagiaires de niveau 6 ou plus est identique sur les deux dernières années alors que le nombre et la part des niveaux 5 sont en baisse (- 2 % et - 2 points) pouvant être ne lien avec le changement des DUT en BUT (niveau 6).

### Près de 380 000 stagiaires en Formation ouverte à distance (FOAD)

Près d'un cinquième des stagiaires (19 %) ont suivi leur formation à distance en 2021. Tous les types d'OF ont dispensé des formations à distance, ce qui signifie que la modalité de formation est devenue plus présente au lendemain de l'entrée en vigueur de la loi Avenir professionnel et de la crise sanitaire.

Les OF du secteur privé présentent une part plus importante de stagiaires en Formation ouverte à distance (FOAD) avec un quart des publics formés à distance. Les OF du secteur associatif comptent 15 % de formés. La modalité est peut-être moins prisée sachant que ce type de structures forment davantage de personnes en recherche d'emploi. Les structures individuelles présentent une part plutôt significative au regard de leur taille souvent moins importante.

### Effectifs en FOAD et répartition selon le type d'OF en 2021 en Occitanie

	Nombre de stagiaires et apprentis	Répartition des stagiaires et apprentis	Part des formés par type d'OF
Secteur associatif	57 019	15%	15%
Secteur privé lucratif	271 503	71%	25%
Secteur public et parapublic	24 721	7%	12%
Structures individuelles	26 729	7%	9%
<b>Total général</b>	<b>379 972</b>	<b>100%</b>	<b>19%</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

### 59 % des stagiaires dans le domaine des services

Le domaine des services rassemble toujours la majorité des stagiaires toutefois cette part baisse encore légèrement cette année de 1 point. Cette baisse profite aux domaines du développement personnel (13 %) et pluridisciplinaire (12 %) qui progressent respectivement de 2 et 1 points.

Le domaine pluridisciplinaire et celui du développement personnel comptent des moyennes d'heures de formation en baisse par rapport à 2020. En effet, les deux domaines ont accueilli plus de stagiaires sur des durées plus courtes.

## Répartition des stagiaires et heures de formation suivies par domaine de formation en 2020 et 2021

	2021			2020		
	Part du domaine en nombre de stagiaires	Part du domaine en nombre d'heures	Durée moyenne des formations (en heures)	Part du domaine en nombre de stagiaires	Part du domaine en nombre d'heures	Durée moyenne des formations (en heures)
Domaine pluridisciplinaire	12%	11%	45	11%	11%	50
Domaine de la production	11%	17%	74	12%	18%	73
Domaine des services	59%	53%	44	60%	53%	44
Domaine du développement personnel	13%	9%	35	11%	11%	46
Non spécifié	5%	10%	100	5%	7%	64
<b>Ensemble</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>49</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>49</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Les spécialités de formation les plus étudiées ont accueilli plus ou moins de stagiaires entraînant ainsi une modification du classement. Les formations du domaine des services constituent toujours 11 des 15 spécialités les plus suivies.

En 2021, la spécialité Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance concentre 10 % des stagiaires en faisant ainsi la spécialité la plus étudiée par les stagiaires. Elle comprend toutefois des formations sur des durées peu conséquentes au regard des autres spécialités du top 15.

La Santé, première spécialité étudiée en 2020, totalise 8 % des heures de formation dispensées presque autant que la spécialité Commerce, vente (7 %). Ces formations concentrent moins de stagiaires sur des durées moyennes de formation nettement supérieures (respectivement 45 et 93 heures).

La spécialité pluri scientifique entre dans le top 15 avec plus de 62 000 stagiaires soit + 145 % en un an.

## Nombre et répartition des stagiaires dans les 15 premières formations suivies en 2021

Spécialités de formation	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Durée moyenne (en heures)	Evolution du nombre de stagiaires
344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	197 496	2 695 185	14	27%
331 - Santé	176 356	7 878 708	45	7%
415 - Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	149 551	5 644 777	38	66%
326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	108 340	4 084 794	38	12%
333 - Enseignement, formation	85 725	3 621 260	42	32%
311 - Transports, manutention, magasinage	83 406	2 815 854	34	38%
312 - Commerce, vente	69 156	6 436 198	93	24%
313 - Finances, banque, assurances	67 347	1 858 166	28	47%
413 - Développement des capacités comportementales et relationnelles	66 771	1 235 164	18	18%
110 - Spécialités pluriscientifiques	62 365	664 542	11	145 %
100 - Formations générales	55 357	2 633 190	48	35%
330 - Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	52 226	2 569 976	49	20%
314 - Comptabilité, gestion	50 803	2 114 574	42	6%
315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	47 890	1 104 146	23	-12%
310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités)	40 881	2 046 322	50	11%
<b>Part des 15 formations</b>	<b>65 %</b>	<b>50 %</b>	<b>/</b>	<b>/</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

## Portrait pédagogique des organismes de formation en 2021

	Secteur associatif	Secteur privé	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total
<b>Nombre d'OF</b>	1 341	3 897	161	4 504	9 903
<b>Part des CFA</b>	6%	3%	<b>26%</b>	0,2%	3%
<b>Taille des OF (en fonction du nombre de formateurs)</b>					
Moins de 11 formateurs	59%	73%	26%	<b>77%</b>	72%
Entre 11 et 249 formateurs	<b>15%</b>	6%	51%	1%	6%
Plus de 250 formateurs	0,1%	0,2%	<b>12%</b>	0,1%	0,3%
<i>NC</i>	<i>26%</i>	<i>21%</i>	<i>11%</i>	<i>22%</i>	<i>22%</i>
<b>Nombre de stagiaires et répartition</b>					
Nombre de stagiaires	386 718	1 106 208	206 036	296 363	1 995 325
Salariés	30%	<b>69%</b>	19%	54%	54%
Apprentis	8%	2%	<b>19%</b>	4%	5%
Personnes en recherche d'emploi	<b>34%</b>	4%	16%	13%	13%
Particuliers	9%	6%	7%	8%	7%
Autres stagiaires	19%	19%	<b>40%</b>	22%	21%
<b>Durée moyenne par profil (en heures)</b>					
Salariés	27	19	<b>65</b>	18	21
Apprentis	368	217	<b>304</b>	101	283
Personnes en recherche d'emploi	79	<b>116</b>	<b>233</b>	25	98
Particuliers	37	61	<b>110</b>	51	59
Autres stagiaires	39	25	<b>43</b>	22	31
Ensemble	<b>76</b>	31	<b>131</b>	26	49
Ensemble (hors apprentis)	<b>50</b>	27	<b>91</b>	23	36
<b>Objectif des formations</b>					
Formations certifiantes	22%	21%	<b>43%</b>	21%	23%
Autres formations professionnelles	77%	77%	<b>55%</b>	76%	75%
Bilans de compétences	1%	1%	0,2%	1%	1%
Actions d'accompagnement à la VAE	0,3%	1%	1%	<b>3%</b>	1%
<b>Part des formés en FOAD</b>	15%	<b>25%</b>	12%	9%	19%

**Source** : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

**NC** : Non connu

# Partie 3 : le bilan financier des organismes de formation en 2021

**Précaution de lecture :** Le financement de la formation professionnelle est pris en compte dans le BPF selon le financeur final i.e. procédant directement à la dépense quelle que soit l'architecture du projet et la présence d'éventuels co-financeurs.

En 2021, 8 962 OF réalisent plus de 1,5 milliards d'euros de Chiffre d'affaires (CA) soit une hausse de 29 % en un an (+ 32 % au niveau national<sup>10</sup>). Cette augmentation est en nette accélération par rapport à 2020<sup>11</sup> (+ 4 % entre 2019 et 2020).

## La répartition du financement de la formation professionnelle en 2021 (en euros)

Origine/type d'OF	Secteur associatif	Secteur privé lucratif	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total général	Répartition selon l'origine
Organismes gestionnaires des fonds de la formation	194 657 499	229 076 193	191 081 584	27 970 693	642 785 969	42%
Pouvoirs publics	141 637 592	83 026 319	86 545 144	14 718 467	325 927 522	21%
Entreprises	33 671 774	194 661 733	19 048 842	25 477 400	272 859 749	18%
Contrats conclus avec d'autres OF (y compris CFA)	15 598 044	48 199 959	16 249 326	40 094 670	120 141 999	8%
Particuliers à leurs frais	12 157 368	65 461 779	10 689 441	12 522 768	100 831 356	7%
Autres produits au titre de la formation professionnelle	12 365 145	29 050 307	19 529 826	3 470 954	64 416 232	4%
<b>Total</b>	<b>410 087 422</b>	<b>649 476 290</b>	<b>343 144 163</b>	<b>124 254 952</b>	<b>1 526 962 827</b>	<b>100%</b>
<b>Répartition du CA par type d'OF</b>	<b>27%</b>	<b>43%</b>	<b>22%</b>	<b>8%</b>	<b>100%</b>	
<b>Evolution par rapport à 2020</b>	<b>40%</b>	<b>34%</b>	<b>10%</b>	<b>42%</b>	<b>29%</b>	

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

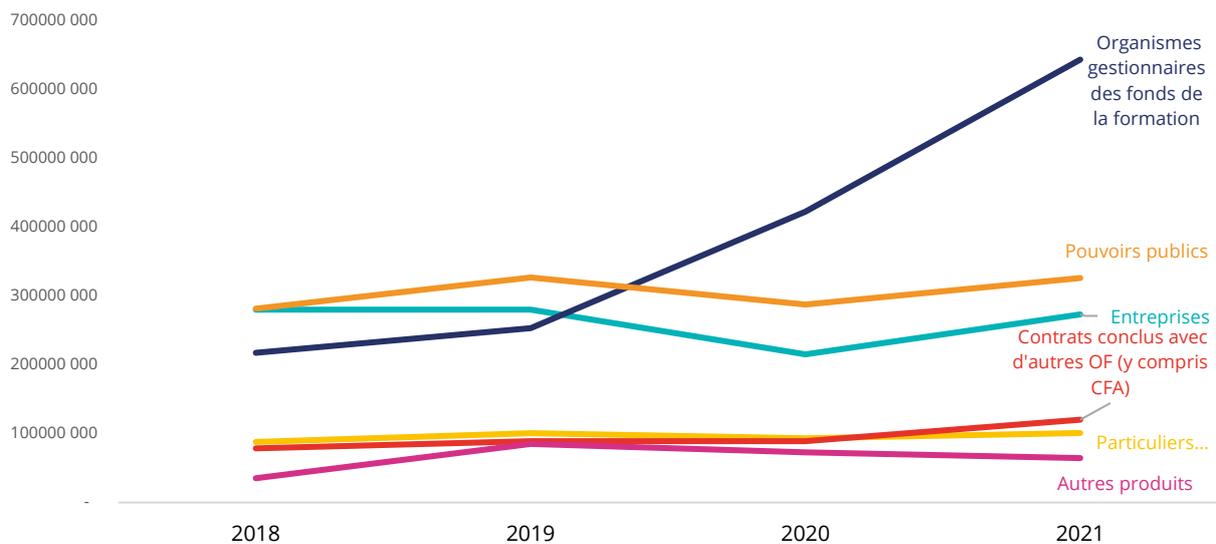
<sup>10</sup> Source : Jaune budgétaire de la formation professionnelle 2023 P.185

<sup>11</sup> 1 179 240 105 euros en 2020

Jusqu'en 2019, les pouvoirs publics et les entreprises constituaient les premiers financeurs finaux de la formation professionnelle. L'entrée en vigueur progressive de la loi Avenir professionnel a modifié la répartition du financement avec une centralisation autour des organismes gestionnaires des fonds de la formation. La charge du financement des contrats d'apprentissage, anciennement *dévolue* aux régions, leur revient et leur part atteint désormais 42 % contre 36 % en 2020 (+ 20 points par rapport à 2019). En 2021, ils constituent le premier financeur final de la formation professionnelle pour la deuxième année consécutive. Ils sont suivis des pouvoirs publics (21 %) et des entreprises (18 %).

### Montants des financements de la formation professionnelle entre 2018 et 2021

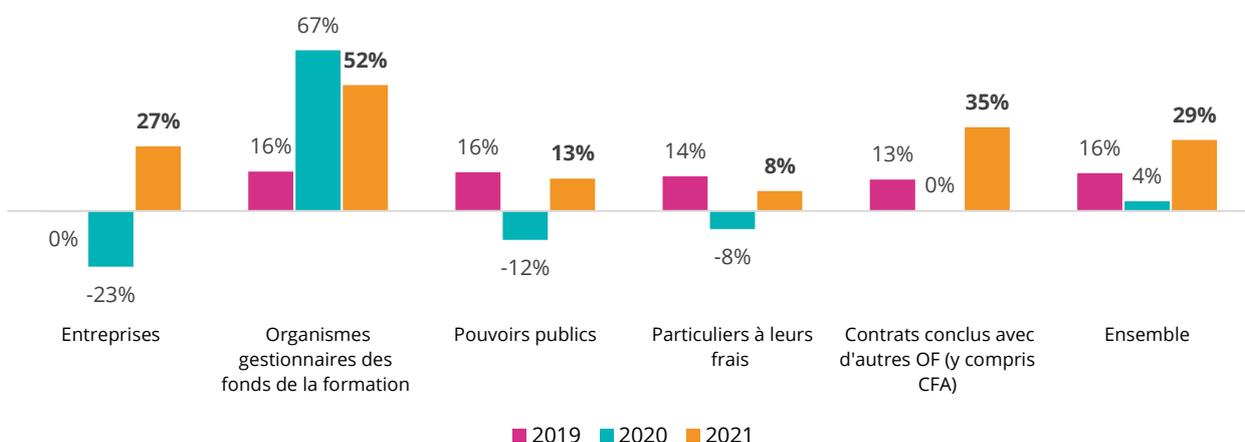
Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie



L'augmentation de 29 % est portée principalement par les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle (+ 52 %) et les entreprises (+ 27 %). L'activité de sous-traitance enregistre une hausse importante toutefois elle pèse seulement 8 % dans le CA total.

### Evolution des montants des financements de 2019 à 2021

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif- Oref Occitanie



Du côté des OF, les secteurs privé lucratif et associatif comptabilisent les parts de CA les plus importantes (43 et 27 %) soit + 2 points en un an. La part des OF du secteur public et parapublic (22 %) est en baisse de 5 points.

La hausse de 29 % est portée particulièrement par les OF du secteur privé avec + 34 % après la baisse de 2020 (-10 %) et du secteur associatif avec une remarquable accélération de la hausse + 40 % (+ 9 % en 2020). En effet, ces deux secteurs ont bénéficié d'une augmentation des financements provenant des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle (respectivement + 76 % et + 74 %) et des entreprises (+ 34 % et + 30 %). Les structures individuelles, après un repli en 2020, enregistrent une croissance de CA nettement supérieure à la moyenne avec + 42 %, toutefois à relativiser puisqu'ils représentent seulement 8 % du CA. Seul le secteur public et parapublic enregistre une décélération de la progression du CA (+ 38 % en 2020).

### + 52 % de financement par les organismes gestionnaires des fonds de la FP

Les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle ont dépensé près de 642,8 millions d'euros en 2021 pour la formation professionnelle soit + 52 % par rapport à 2020. Trois dispositifs concentrent près de 90 % de la dépense soit les contrats d'apprentissage (61 %), le CPF (17 %) et le plan de développement des compétences (11 %). La part du CPF a quasiment doublé en un an (9 % en 2020) et on note + 5 points pour les contrats d'apprentissage.

### Financement des organismes gestionnaires de fonds de la formation professionnelle en 2021 en Occitanie

	Montants en euros	Répartition des montants	Nombre d'OF en 2021	Evolution 2020-2021 du nombre d'OF
Contrats d'apprentissage <sup>12</sup>	391 329 885	61%	381	34%
Contrats de professionnalisation	27 794 157	4%	297	-9%
Promotion ou reconversion par alternance	953 968	0,1%	43	-20%
Congé individuel de formation et projets de transition professionnelle	8 437 026	1%	293	-8%
Compte personnel de formation	107 921 323	17%	1 442	27%
Personnes en recherche d'emploi	12 243 059	2%	380	-1%
Travailleurs non-salariés	24 961 079	4%	621	-1%
Plan de développement des compétences ou autres dispositifs	69 145 472	11%	1 521	-1%
<b>Total Organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle</b>	<b>642 785 969</b>	<b>100 %</b>	<b>/</b>	<b>/</b>

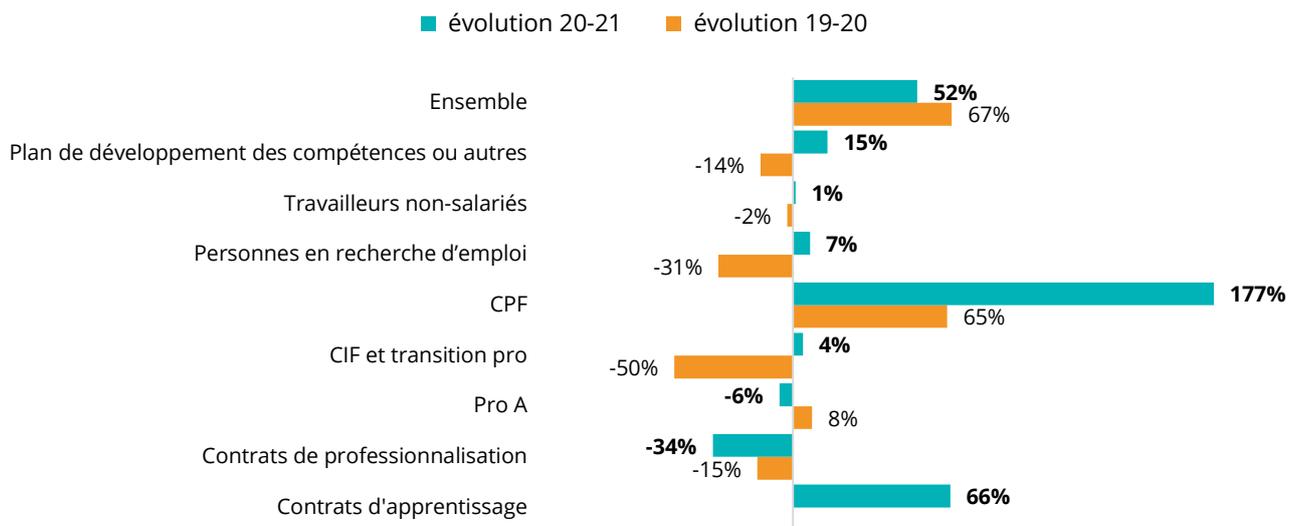
Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

<sup>12</sup> La collecte de 2021 repose sur l'obligation de renseigner les BPF résultant de la loi Avenir professionnel. Les CFA historiques n'ayant pas encore de numéro de DA sont exemptés à titre transitoire de remplir le BPF jusqu'en 2022.

Mis à part les contrats de professionnalisation et la Pro A, le CA des OF augmente pour tous les dispositifs de formation. Celui généré par le CPF accélère sa progression en 2021 avec + 177 % (contre + 65 % en 2020). Les contrats d'apprentissage présentent une évolution à prendre toutefois avec précaution du fait de la non-exhaustivité de la collecte de 2020. Le plan de développement des compétences enregistre une hausse compensant la baisse précédente (- 14 % entre 2019 et 2020).

## Évolution du CA provenant des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle par dispositif entre 2019 et 2021

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



### Les contrats d'apprentissage<sup>13</sup>

La loi Avenir professionnel transfère la charge du financement des contrats d'apprentissage aux opérateurs de compétences et assouplit les créations de CFA. Entre 2020 et 2021, des mesures de soutien à la formation par apprentissage ont été mises en place par le gouvernement. Plus de 5,5 milliards d'euros<sup>14</sup> sont dépensés par les Opco pour les contrats d'apprentissage en 2021 au niveau national.

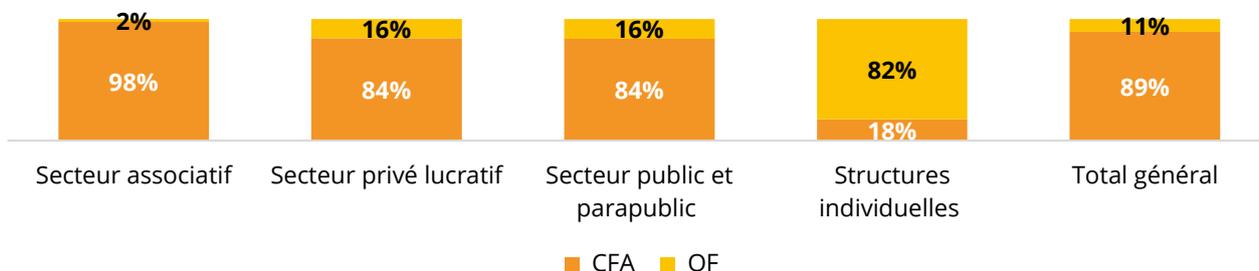
En Occitanie, 391 millions d'euros de CA ont été générés dans le cadre de contrats d'apprentissage. Globalement la majorité du CA, 82 %, est produite à parts égales par les OF du secteur associatif et du secteur public et parapublic. Ce CA se répartit entre les CFA pour une part de 89 % et les OF non *encore* déclarés CFA (11 %). Cette distribution diffère selon le type d'OF ; la quasi-totalité du CA issu de l'apprentissage est réalisé par des CFA dans le secteur associatif (98 %). En effet, parmi les 381 OF ayant produit un CA provenant d'actions de formation dans le cadre de contrats d'apprentissage, 50 % se déclarent CFA. Cette part varie selon les statuts juridiques, elle est notamment de 6 % dans les structures individuelles, 55 % dans le secteur privé lucratif et plus de 70 % dans les autres types d'OF.

<sup>13</sup> Dans cette partie apprentissage, aucune comparaison n'est faite avec les résultats de l'année précédente. En 2020, la collecte était moins exhaustive, les OFA ayant jusqu'au 31/12/2021 (2022 pour les CFA historiques) pour obtenir un numéro de DA et renseigner le BPF.

<sup>14</sup> Source : Jaune budgétaire de la formation professionnelle 2023 P.74 et P.185

## Répartition du CA réalisé dans le cadre de contrats d'apprentissage en 2021 entre les OF et les CFA

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



Parmi les 381 OF, 36 % ont la Formation continue d'adultes comme activité principale, 13 % pour l'Enseignement secondaire technique ou professionnel et l'Enseignement supérieur concentre 7 %.

### Le Compte personnel de formation (CPF)

Au niveau national, la Caisse des dépôts et consignations a déclaré avoir financé le CPF à hauteur de 1,7 milliards d'euros en 2021 soit une part dans le CA des OF de l'ordre de 7 %. Cela représente une évolution annuelle de + 129 %<sup>15</sup>.

En Occitanie, le CA des OF émanant des formations financées par CPF se chiffre à 108 millions d'euros en 2021 soit également une part de 7 % dans le CA total des OF. 1 442 OF ont produit ce CA soit 16 % des OF ayant déclaré un CA positif.

### Le financement de la formation professionnelle par CPF par type d'OF : montant, répartition, part dans le CA total des OF et évolution entre 2020 et 2021

	CA issu des actions de formation dispensées dans le cadre du CPF				Organismes de formation		
	Montants en euros	Évolution 2020 - 2021	Répartition	Part dans le CA total	Nombre d'OF	Répartition des OF	Part des OF ayant utilisé du CPF
Secteur associatif	7 868 366	117%	7%	2%	190	13%	15%
Secteur privé lucratif	78 546 417	192%	73%	12%	737	51%	21%
Secteur public et parapublic	5 735 153	203%	5%	2%	61	4%	40%
Structures individuelles	15 771 387	142%	15%	13%	454	31%	11%
<b>Total général</b>	<b>107 921 323</b>	<b>177%</b>	<b>100%</b>	<b>7%</b>	<b>1 442</b>	<b>100%</b>	<b>16%</b>

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie

<sup>15</sup> Source : Jaune budgétaire de la formation professionnelle 2023 P.185

Entre 2020 et 2021, le CA provenant du CPF enregistre une croissance remarquable (+ 177 %), il a été multiplié par trois. Cette croissance est particulièrement marquée dans les OF du secteur privé (+ 192 %) qui représentent plus de la moitié des OF (51 %) qui ont formé avec un financement CPF mais aussi dans le secteur public et parapublic qui compte toutefois peu d'OF (4 %).

Selon le type d'OF, la part de CA provenant des formations financées par CPF est plus ou moins importante. Dans les structures individuelles, elle est de 13 % soit près de deux fois la moyenne.

Si la Formation continue d'adultes est la première activité principale de ces structures individuelles (30 %), l'Enseignement de la conduite (12 %) arrive tout de suite après et constitue l'activité principale la plus génératrice de CA des jeunes OF (moins d'un an). Ces derniers ont généré 26 %<sup>16</sup> du CA de l'Enseignement de la conduite financée par le CPF dans ce type de structures. Dans le même registre, les Transports de voyageur par taxi ont généré près de 91 000 euros de CA chez des OF de moins d'un an.

### Le plan de développement des compétences ou autres dispositifs

Le plan de développement des compétences concerne la formation des salariés à l'initiative de leur employeur pour s'assurer de leur maintien dans l'emploi ou répondre à un besoin d'adaptation au poste de travail.

A l'échelle nationale, 719 millions<sup>17</sup> d'euros ont été dépensés par les Opérateurs de compétences (Opco) au titre du plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés en 2021.

En région, il génère 69,1 millions d'euros soit une part de 5 % dans le CA total des OF et une hausse de 15 % par rapport à 2020. Cette dernière est enregistrée tous types d'OF confondus avec + 18 % pour les structures individuelles et + 16 % pour le secteur privé.

### Le plan de développement des compétences par type d'OF : montant, répartition, part dans le CA total des OF et évolution entre 2020 et 2021

	CA issu du plan de développement des compétences et autres dispositifs				OF			
	Montants en euros	Répartition	Part dans le CA total	Évolution 2020 - 2021	Nombre d'OF	Répartition	Part des OF ayant utilisé le dispositif	Évolution 2020 - 2021
Secteur associatif	8 903 547	13%	2%	6%	248	16%	20%	2%
Secteur privé lucratif	48 047 849	69%	7%	16%	854	56%	24%	1%
Secteur public et parapublic	5 761 617	8%	2%	10%	58	4%	38%	-22%
Structures individuelles	6 432 459	9%	5%	18%	361	24%	9%	-3%
<b>Total général</b>	<b>69 145 472</b>	<b>100%</b>	<b>5%</b>	<b>15%</b>	<b>1 521</b>	<b>100%</b>	<b>17%</b>	<b>-1%</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

<sup>16</sup> Moins de 5 structures individuelles de moins d'un an ont généré + 550 000 € de CA issus du financement CPF (NAF 8553Z Enseignement de la Conduite). 35 structures individuelles du même code NAF ayant 3 à 9 ans ont généré 569 000 €.

<sup>17</sup> Source : Jaune budgétaire de la formation professionnelle 2023 P.125

Ce CA est produit par 1 521 OF (17 %) chiffre plutôt stable par rapport à 2020 et en légère hausse par rapport à 2019 (+ 3 %). Les OF du secteur public et parapublic sont surreprésentés dans l'utilisation de ce dispositif.

### Les contrats de professionnalisation

Les contrats de professionnalisation génèrent 28 millions d'euros de CA en 2021 soit une baisse de 34 % en un an. Le dispositif est en net recul ces trois dernières années. Il occupait une part de 19 % dans le CA des OF en 2019<sup>18</sup> soit presque autant que les contrats d'apprentissage (20 %). Après l'entrée en vigueur de la loi Avenir professionnel et les mesures de soutien à l'apprentissage (plan 1jeune1solution), cette part passe à 10 % en 2020 et chute à 2 % en 2021.

La baisse est généralisée dans tous les types d'OF. On note - 45 % dans le secteur privé lucratif, - 20 % dans le public et parapublic et - 7 % dans le reste des OF. Le nombre d'OF ayant réalisé un CA issu de contrats de professionnalisation est également en baisse (- 9 %) tout type d'OF confondu.

### Les contrats de professionnalisation par type d'OF : montant, part et évolution entre 2020 et 2021 en Occitanie

	CA issu des contrats de professionnalisation			OF		
	CA	Part dans le CA total des OF	Évolution 2020 - 2021	Nombre d'OF	Part des OF ayant utilisé le dispositif	Évolution 2020 - 2021
Secteur associatif	5 372 776	1%	-7%	68	6%	-3%
Secteur privé lucratif	14 138 937	2%	-45%	150	4%	-10%
Secteur public et parapublic	7 936 269	2%	-20%	43	28%	-19%
Structures individuelles	346 175	0,3%	-7%	36	1%	-5%
<b>Total général</b>	<b>27 794 157</b>	<b>2%</b>	<b>-34%</b>	<b>297</b>	<b>3%</b>	<b>-9%</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

<sup>18</sup> En 2019, les OF du secteur privé réalisaient à eux seuls 28,7 millions d'euros de CA grâce aux contrats de professionnalisation. En 2021, le CA total de ce dispositif est de 27,7 millions d'euros tout type d'OF confondu.

## + 12 % de financement des pouvoirs publics pour les publics spécifiques

**Précaution de lecture :** Dans ce qui suit, les pouvoirs publics sont les financeurs finaux. Lorsque l'Etat transfère des fonds à Pôle emploi dans le cadre du PIC, ces derniers sont comptabilisés pour le compte de Pôle emploi.

Les pouvoirs publics, en tant que financeur final, ont consacré 48 millions d'euros à la formation des agents<sup>19</sup> (15 % ; + 2 points par rapport à 2020) et près de 278 millions d'euros aux publics spécifiques. Ce qui porte leur financement total à 325,9 millions d'euros en 2021.

Ce montant est en hausse de 13 % compensant la baisse précédente de 12 % alimentée aussi bien par la formation des agents (-28 %) que par les publics spécifiques (-9 %). En 2021, les deux postes de dépense enregistrent des hausses respectives de 25 % et 12 %.

### Le financement de la formation professionnelle par les pouvoirs publics

	Total général	Répartition	Évolution 2021/2020	Evolution 2021/2019
Formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif)	<b>48 053 573</b>	<b>15%</b>	<b>25%</b>	<b>-11%</b>
Formation de publics spécifiques	<b>277 873 949</b>	<b>85%</b>	<b>12%</b>	<b>2%</b>
<i>dont</i> Instances européennes	4 609 487	2%	3%	-11%
<i>dont</i> Etat	44 341 325	16%	24%	27%
<i>dont</i> Conseils régionaux	150 043 742	54%	6%	-7%
<i>dont</i> Pôle emploi	44 880 382	16%	29%	19%
<i>dont</i> Autres ressources publiques	33 999 013	12%	5%	-0,2%
<b>Total</b>	<b>325 927 522</b>	<b>100%</b>	<b>13%</b>	<b>-0,2%</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

### Le Conseil régional dans le financement de la formation des publics spécifiques

Au niveau national, les Conseils régionaux ont dépensé 3,5 milliards d'euros<sup>20</sup> pour la formation professionnelle continue (hors formation de leurs agents) dont 1,9 pour les personnes en recherche d'emploi (+ 15 %).

En Occitanie, le Conseil régional a engagé 150 millions d'euros pour financer la formation de publics spécifiques. Ce montant repart à la hausse après la contraction de 12 % observée en 2020 ; il ne retrouve pas son niveau de 2019 (- 7 %).

La répartition par type d'OF reste quasiment inchangée par rapport à 2020 avec 45 % (- 1 point) se retrouvant dans les OF du secteur associatif, 38 % dans le secteur public et parapublic et 16 %

<sup>19</sup> Fonction publique d'Etat, collectivités territoriales, fonction hospitalière et établissements à caractère administratif.

<sup>20</sup> Source : Jaune budgétaire de la formation professionnelle 2023 P.36

dans le secteur privé. Ce dernier enregistre la plus forte hausse annuelle de financement avec + 12 %.

### **Pôle emploi et l'État dans le financement de la formation de publics spécifiques**

L'État enregistre des montants particulièrement en hausse en 2021. Dans le champ des publics spécifiques, 1,1 milliards d'euros<sup>21</sup> sont dépensés pour les demandeurs d'emploi (+ 19 % par rapport à 2020).

Avec 44,8 et 44,3 millions d'euros investis, Pôle emploi et l'État sont le deuxième acteur de la formation de publics spécifiques en Occitanie. D'ailleurs les montants qui y sont consacré enregistrent des hausses respectives de 29 % et 24 %. Si pour Pôle emploi la hausse succède à une baisse (- 8 %), pour l'État, la hausse s'accélère (+ 2 % en 2020) et par rapport à 2019, les deux financeurs enregistrent une hausse.

Les OF du secteur associatif restent les prestataires les plus sollicités par Pôle emploi et l'État. Chez Pôle emploi, leur part atteint 43 % des montants financés, + 46 % par rapport à 2020. Pour l'État, ils concentrent 60 % des fonds (+ 25 %).

### **Autres financeurs publics : instances européennes et autres ressources publiques**

Les Instances européennes et les autres ressources publiques concentrent des montants moins importants que les autres acteurs. Toutefois, le Fonds social européen (FSE) finance initialement l'ensemble de ces acteurs pour contribuer à la formation professionnelle. Dans la structure finale des dépenses, on retrouve la même répartition que l'ensemble des financeurs avec une prépondérance des OF du secteur associatif à qui sont attribués 74 % des montants provenant des instances européennes et 57 % pour les autres ressources publiques.

## **18 % du financement assuré par les entreprises**

La dépense des entreprises pour la formation de leurs salariés se chiffre à près de 273 millions d'euros soit une part de 18 % comme en 2020. Cette part se stabilise après avoir baissé (25 % en 2019). Tout en occupant une part similaire, la dépense des entreprises pour la formation est répartie à la hausse par rapport à 2020 avec + 27 %. Cette hausse est ressentie de manière peu différenciée selon le type d'OF soit + 34 % dans les OF du secteur privé, + 31 % dans les structures individuelles et + 30 % dans le secteur associatif. Le secteur public et parapublic reste toutefois en marge de cette évolution positive en enregistrant un recul de 23 %.

---

<sup>21</sup> Source : Jaune budgétaire de la formation professionnelle 2023 P.37

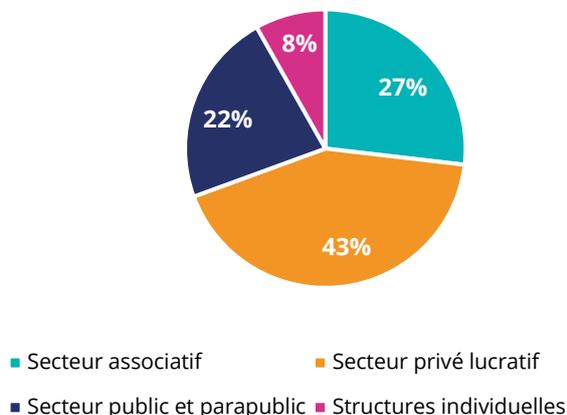
## Un coût moyen stagiaire de 765 euros

Le chiffre d'affaires de la formation professionnelle se retrouve à 43 % dans les OF du secteur privé en 2021. La répartition a très peu évolué. Le secteur public et parapublic perd 5 points alors que le secteur associatif et le secteur privé en gagnent 2.

La part des OF réalisant un CA compris entre 1 et 15 000 euros a légèrement baissé (50 % en 2020). 58 % du CA est réalisé par une poignée d'OF (2 %) contre 55 % en 2020.

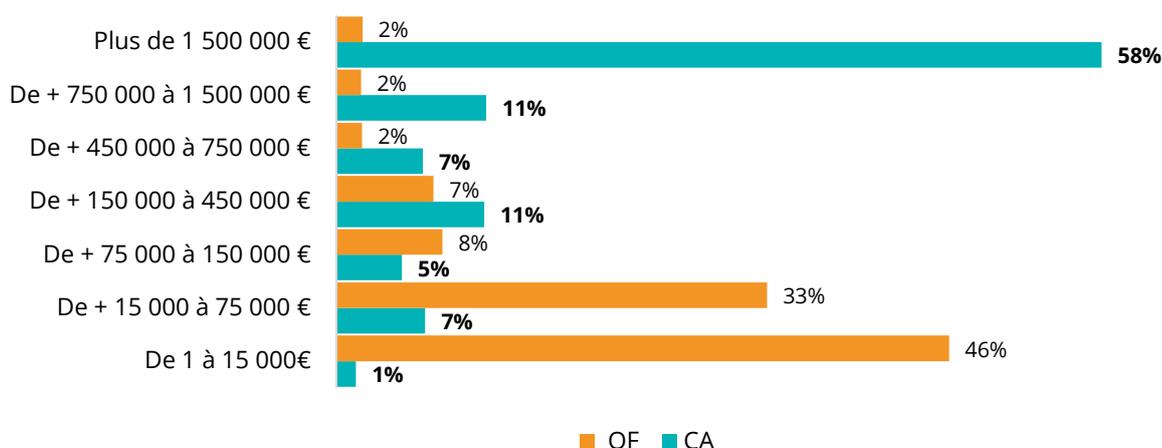
### Répartition du CA en fonction du statut juridique des OF en 2021

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



### Répartition des OF et du CA en 2021 en Occitanie

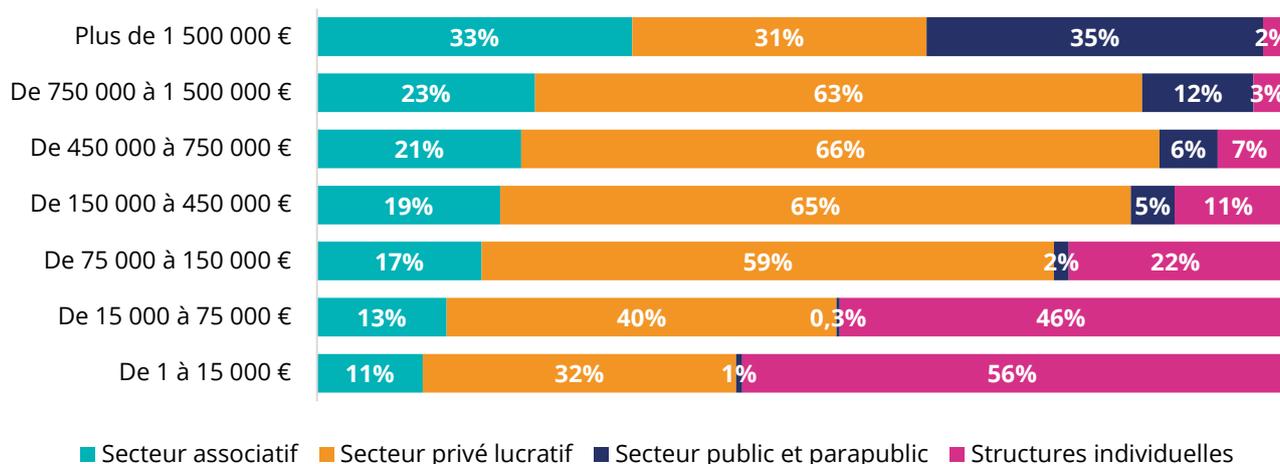
Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



8 962 OF ont renseigné un chiffre d'affaires non nul en 2021 toutefois en fonction des profils, le poids et la provenance des fonds diffèrent.

## Contribution selon le statut juridique à chaque tranche de CA en 2021

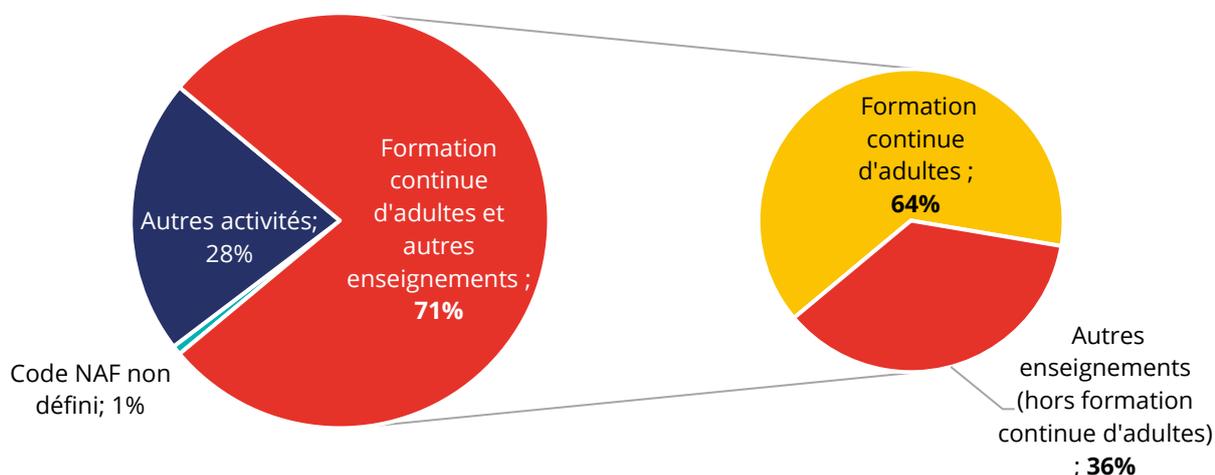
Source : DREETS Occitanie - Carif-Oref Occitanie



L'activité principale des organismes de formation reste à 71 % la formation continue d'adultes et les autres enseignements. Cette part est en hausse de 5 points par rapport à 2020 et cette dernière se fait au profit de la formation continue d'adultes qui occupe une place plus importante (61 % en 2020).

## Répartition du CA des OF selon le secteur d'activité (code NAF) en 2021

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



## Coût moyen des stagiaires

Le coût moyen d'un stagiaire est estimé à 765 euros tout type d'OF confondu et tout profil confondu. Ce coût moyen poursuit son augmentation toutefois sur un rythme moins important avec que les années précédentes avec + 5 % (+ 27 % en 2020).

## Portrait financier des OF en 2021 en Occitanie

	Secteur associatif	Secteur privé lucratif	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total
<b>Nombre d'OF</b>	1 227	3 528	153	4 054	8 962
Part des CFA	6%	3%	<b>27%</b>	0,2%	3%
<b>Le financement de la formation professionnelle ou CA des OF</b>					
Chiffre d'affaires (€)	410 087 422	649 476 290	343 144 163	124 254 952	1 526 962 827
Répartition du CA	27%	43%	22%	8%	100%
Évolution annuelle	<b>40%</b>	34%	10%	<b>42%</b>	29%
Chiffre d'affaires moyen (€)	334 220	184 092	<b>2 242 772</b>	30 650	170 382
Coût moyen stagiaire (€)	<b>1 065</b>	587	<b>1 665</b>	419	765
<b>Répartition des financements en fonction de la provenance</b>					
Entreprises	8%	<b>30%</b>	6%	<b>21%</b>	18%
Organismes gestionnaires des fonds de la formation	<b>47%</b>	35%	<b>56%</b>	23%	42%
Pouvoirs publics	<b>35%</b>	13%	<b>25%</b>	12%	21%
Particuliers à leurs frais	3%	<b>10%</b>	3%	<b>10%</b>	7%
Contrats conclus avec d'autres OF (y compris CFA)	4%	7%	5%	<b>32%</b>	8%
Autres produits	3%	4%	6%	3%	4%
<b>Répartition des OF de chaque statut juridique dans les tranches de CA</b>					
De 1 à 15 000 €	40%	36%	18%	<b>58%</b>	46%
De 15 000 à 75 000 €	30%	32%	7%	<b>35%</b>	33%
De 75 000 à 150 000 €	<b>10%</b>	<b>12%</b>	7%	4%	8%
De 150 000 à 450 000 €	11%	12%	<b>18%</b>	2%	7%
De 450 000 à 750 000 €	3%	3%	<b>7%</b>	0,3%	2%
De 750 000 à 1 500 000 €	3%	3%	<b>12%</b>	0,1%	2%
Plus de 1 500 000 €	4%	2%	<b>32%</b>	0,1%	2%
<b>Infos sur le contrat d'apprentissage et le CPF</b>					
Contrat d'apprentissage (€)	162 097 162	67 316 287	160 739 964	1 176 472	391 329 885
% du CA total	<b>40%</b>	10%	<b>47%</b>	1%	26%
CPF : CA (€)	7 868 366	78 546 417	5 735 153	15 771 387	107 921 323
% du CA total	2%	<b>12%</b>	2%	<b>13%</b>	7%

**Source :** DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

**Note de lecture :** Les contrats d'apprentissage représentent 40 % du CA total produit par les OF du secteur associatif.

# Zoom sur la sous-traitance

## Précaution de lecture :

La sous-traitance sera abordée dans les cas de figure où l'OF déclarant forme les stagiaires pour le compte d'autres OF, il est donc le sous-traitant d'un autre organisme de formation. Elle sera abordée aussi lorsqu'il est donneur d'ordre, ce qui signifie qu'il fait appel à d'autres OF. En fonction des cas de figure, différentes rubriques du Cerfa seront utilisées :

- Si l'OF est le sous-traitant d'un autre OF : les rubriques C10 et G seront utilisées ;
- Si l'OF est le donneur d'ordre : les rubriques D2, E2 et F2 seront utilisées.

La rubrique E2 permet aux OF de renseigner les personnes extérieures auxquelles ils font appel pour dispenser tout ou partie de leur action de formation. Il s'agit de formateurs extérieurs par exemple.

Les OF qui se sont vu confier des stagiaires à former sont au nombre de 3 832 en 2021 soit 43 % des OF. Ce chiffre est en hausse de 25 % par rapport à 2020. Les structures individuelles constituent 62 % des OF sous-traitants et 29 % sont issus du secteur privé lucratif.

Le nombre d'OF qui ont confié des stagiaires à d'autres OF se chiffre à 1 099 (12 % des OF) et se stabilise (+ 2 % par rapport à 2020).

## OF sous-traitants et donneurs d'ordre : nombre, stagiaires et CA en 2021

	L'OF est sous-traitant			L'OF est donneur d'ordre		
	Nombre d'OF ayant conclu des contrats avec d'autres OF (y compris CFA)	Nombre de stagiaires dont la formation a été confiée par un autre organisme	Produits provenant de contrats conclus avec d'autres OF y compris CFA	Nombre d'OF donneurs d'ordre	Nombre de stagiaires ou d'apprentis dont l'action a été confiée à un autre OF	Achats de prestation de formation et honoraires de formation
Secteur associatif	296	29 412	15 598 044	205	54 009	69 285 064
Secteur privé lucratif	1 097	271 232	48 199 959	626	170 242	63 491 449
Secteur public et parapublic	49	10 009	16 249 326	41	10 421	11 526 515
Structures individuelles	2 390	354 246	40 094 670	227	30 534	7 229 109
<b>Total général</b>	<b>3 832</b>	<b>664 899</b>	<b>120 141 999</b>	<b>1 099</b>	<b>265 206</b>	<b>151 532 137</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

## 43 % des OF sont sous-traitants en 2021

### Le profil des OF sous-traitants

Sur l'ensemble des OF ayant déclaré un CA non nul en 2021, 43 % ont formé des stagiaires à la demande d'autres OF sous forme de sous-traitance. Ce recours occupe une part importante dans les structures individuelles, 59 % d'OF sous-traitants. Les OF du secteur privé, public et parapublic comptent des parts similaires d'OF sous-traitants soit 31 % et 32 %. Le secteur associatif est celui qui présente le moins d'activité de sous-traitance (24 %).

### Part des OF sous-traitants dans l'ensemble des OF et répartition par statut juridique en Occitanie en 2021 et 2020

	2021		2020		Evolution nombre d'OF 2020-2021
	Part des OF sous-traitants	Répartition par statut juridique	Part des OF sous-traitants	Répartition par statut juridique	
Secteur associatif	24%	8%	19%	8%	14%
Secteur privé lucratif	31%	29%	26%	32%	13%
Secteur public et parapublic	32%	1%	27%	2%	-2%
Structures individuelles	59%	62%	46%	58%	33%
<b>Total général</b>	<b>43%</b>	<b>100%</b>	<b>34%</b>	<b>100%</b>	<b>25%</b>

Source : DREETS Occitanie- traitement Carif-Oref Occitanie

Par rapport à 2020, la part des OF sous-traitants est en hausse de 9 points. Cette hausse est de 5 points dans tous les types d'OF excepté dans les structures individuelles où elle est de + 13 points ; en effet, leur nombre est augmenté de 33 %.

Les OF sous-traitants sont plutôt jeunes avec 40 % d'entre eux existant depuis moins de trois ans et 41 % se situant dans la tranche d'âge 3-9 ans.

### Le bilan pédagogique

En 2021, 664 899 stagiaires ont été confiés à d'autres OF pour tout ou partie de leur formation soit une hausse de 39 % en l'espace d'un an. Le nombre d'heures dispensées, 18 863 026, a ainsi augmenté de 63 %. En l'espace d'un an, la durée moyenne est passée de 24 à 28 heures.

Par rapport à 2020, davantage de stagiaires ont été confiés aux structures individuelles (+ 55 %) et ce pour un nombre d'heures plus important (+ 76 %). Cela peut laisser supposer des modules d'actions de formation plus longs ou totalement confiés à ces OF.

Pour les OF du secteur public et parapublic, le nombre de stagiaires confiés dans le cadre de formations sous-traitées augmente plus vite (+ 36 %) que le nombre d'heures (+ 24 %). Pour

rappel, ce secteur comptabilise les durées moyennes de formation les plus longues (131 heures) en formant la plupart des apprentis et les personnes en recherche d'emploi.

### Sous-traitance par type d'OF : Nombre de stagiaires, heures et leur évolution et durées moyennes

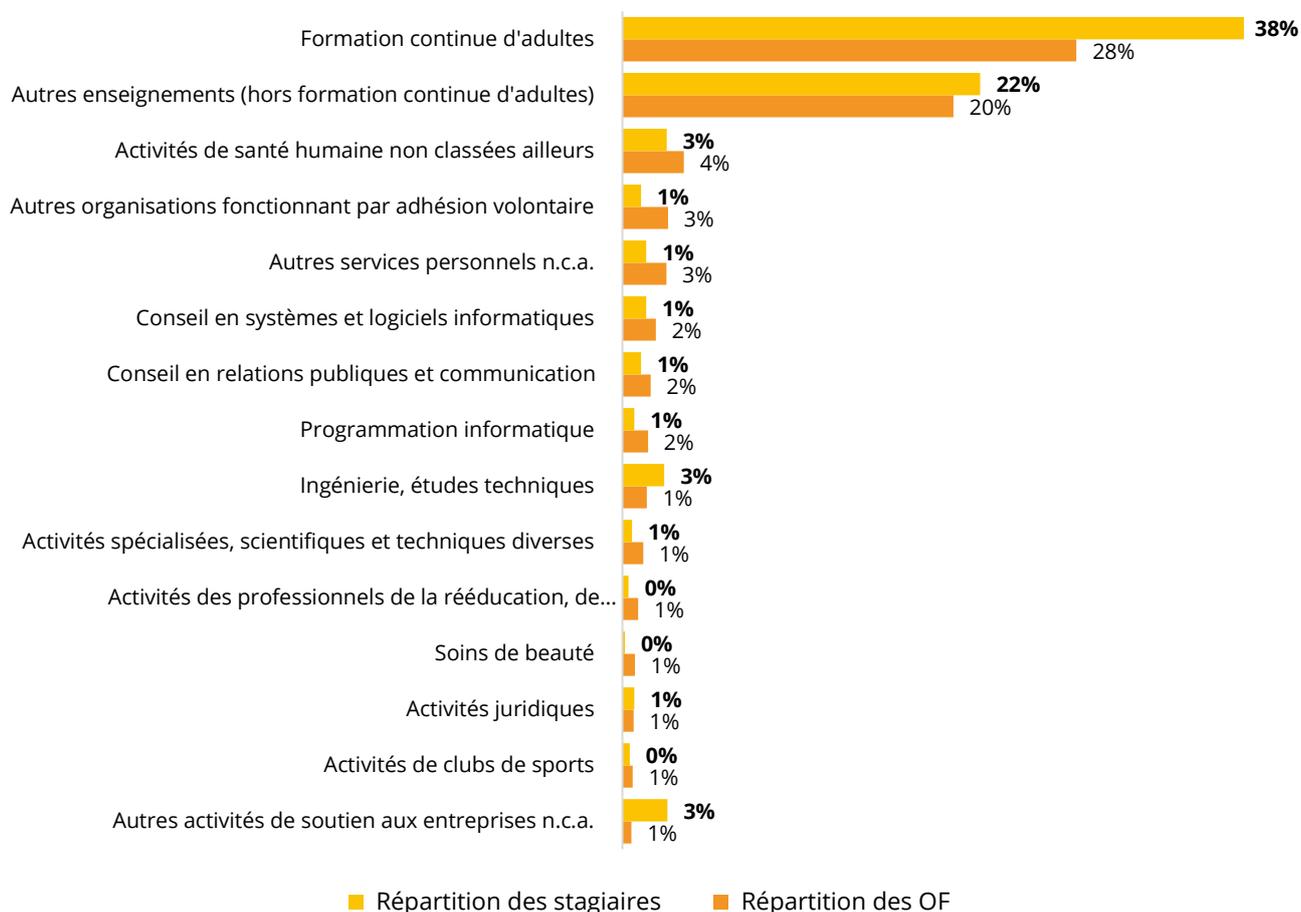
	Nombre de stagiaires ou apprentis	Nombre d'heures	Évolution du nombre de stagiaires ou apprentis	Évolution du nombre d'heures	Durées moyennes
Secteur associatif	29 412	1 665 220	+ 20%	+ 29%	57 h
Secteur privé lucratif	271 232	6 419 716	+ 24%	+ 73%	24 h
Secteur public et parapublic	10 009	2 038 918	+ 36%	+ 24%	204 h
Structures individuelles	354 246	8 739 172	+ 55%	+ 76%	25 h
<b>Total général</b>	<b>664 899</b>	<b>18 863 026</b>	<b>+ 39%</b>	<b>+ 63%</b>	<b>28 h</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Les OF dont l'activité principale est la formation continue d'adultes et les autres enseignements concentrent 60 % des stagiaires formés en sous-traitance.

### Répartition des OF sous-traitants et des stagiaires (code NAF) en 2021

Source : DREETS - traitement Carif-Oref Occitanie



## Le bilan financier de la sous-traitance

Le CA de la sous-traitance continue de progresser. Il atteint plus de 120 millions d'euros en 2021 ; + 35 % en un an. Cette hausse est portée principalement par les structures individuelles (+ 58 %) et les OF du secteur associatif (+ 40 %).

Avec 8 % du CA total, la part de la sous-traitance reste inchangée ces deux dernières années. Elle est particulièrement importante dans les structures individuelles où elle représente 32 % du CA total. Sa part est en dessous de la moyenne dans les autres types d'OF.

### Chiffre d'affaires de la sous-traitance, répartition et part dans le CA total des OF

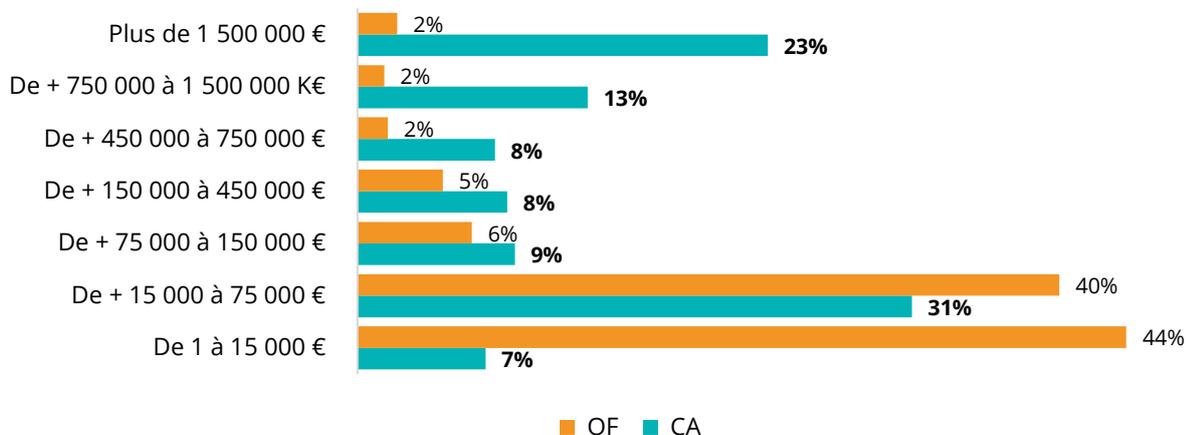
	Produits provenant de contrats conclus avec d'autres OF (y compris CFA)	Répartition du CA des OF sous-traitants	Part des OF sous-traitants dans le CA total	Évolution par rapport à 2020
Secteur associatif	15 598 044	13%	4%	40%
Secteur privé lucratif	48 199 959	40%	7%	29%
Secteur public et parapublic	16 249 326	14%	5%	7%
Structures individuelles	40 094 670	33%	32%	58%
<b>Total général</b>	<b>120 141 999</b>	<b>100%</b>	<b>8%</b>	<b>35%</b>

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie

84 % des OF sous-traitants réalisent un CA inférieur à 75 000 euros.

### Répartition des OF sous-traitants et du CA en 2021 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



## 12 % des OF sont donneurs d'ordre en 2021

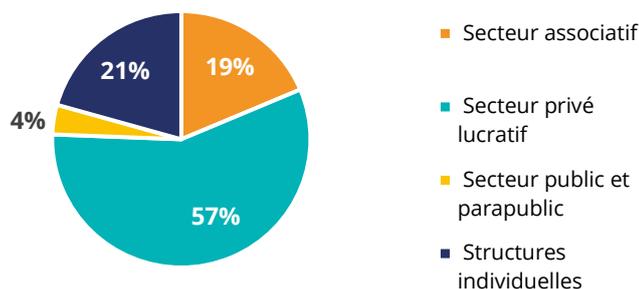
### Le profil des OF donneurs d'ordre

En 2021, 1 099 OF ont confié des stagiaires à d'autres OF pour tout ou partie de leur action de formation soit une part de 12 % comme en 2020.

Après la baisse observée en 2020 (- 22 %), le nombre d'OF donneurs d'ordre augmente légèrement en 2021 soit + 2 %. Cette augmentation est portée par les OF du secteur associatif (+ 3 %) et privé lucratif qui représentent 57 % des OF donneurs d'ordre (+ 7 %). En parallèle, les OF du secteur public et parapublic ont eu moins recours à d'autres OF pour former des stagiaires qu'en 2020 (- 13 %) tout comme les structures individuelles (- 7 %).

### Répartition des OF donneurs d'ordre par statut juridique en 2021

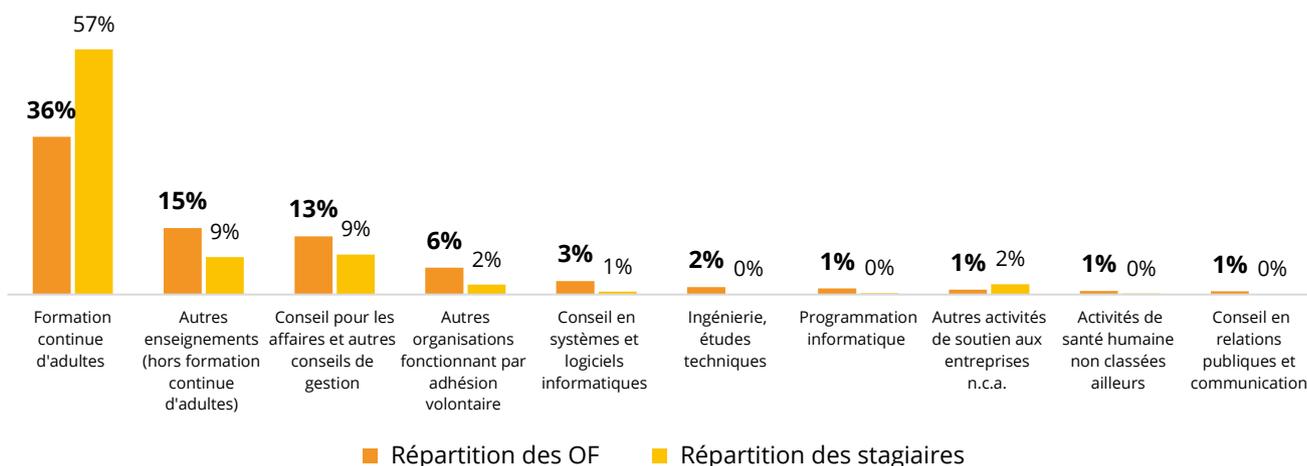
Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



La part des OF ayant pour activité principale la formation continue d'adultes reste similaire par rapport à 2020. Toutefois la part de stagiaires est passée à 57 % soit + 23 points en un an.

### Répartition des OF donneurs d'ordre selon l'activité principale (NAF) en 2021

Source : DREETS - traitement Carif-Oref Occitanie



## Le bilan pédagogique des donneurs d'ordre

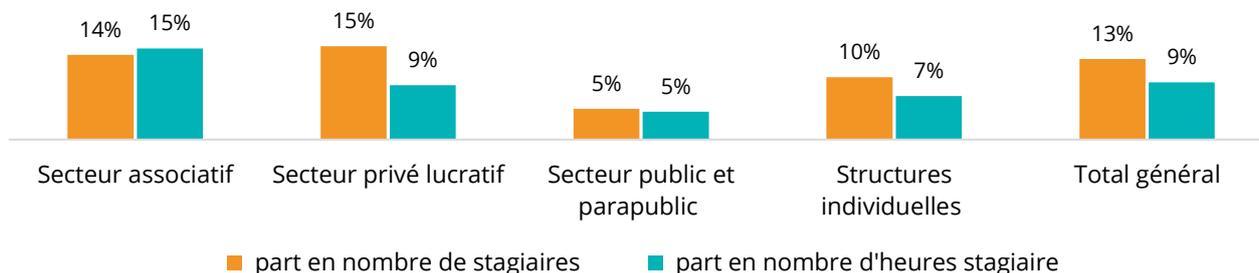
En 2021, la formation de 265 206 stagiaires a été confiée à d'autres OF soit 9,2 millions d'heures. Le nombre de formés baisse moins vite qu'en 2020 (- 8 % contre - 20 %) alors que le nombre d'heures augmente (+ 6 %). Cela se reflète sur la durée moyenne qui est de 35 heures soit + 5 h.

Plus de deux tiers des stagiaires confiés à d'autres OF le sont par des OF du secteur privé lucratif (64 %). Au vu de son poids parmi les OF donneurs d'ordre, le secteur privé lucratif porte à lui seul la baisse du nombre de stagiaires confiés avec - 22 %. A l'inverse, le nombre d'heures est en hausse (+ 27 %) laissant supposer des formations confiées sur des durées plus longues. La dynamique est tout à fait inversée s'agissant des structures individuelles qui confient un nombre de stagiaires plus important (+ 42 %) sur des durées réduites de moitié (18 h).

La part des formés pour le compte d'OF donneurs d'ordre s'établit à 13 %. Elle accuse une baisse de 5 points par rapport aux deux années précédentes où elle s'était stabilisée à 18 %. En effet le secteur privé confiait près d'un quart de stagiaires (24 %) à former en 2020 contre seulement 15 % en 2021. Dans les structures individuelles et les OF du secteur public et parapublic, cette part de stagiaires confiés est en hausse d'un point tandis qu'elle reste à 14 % dans le secteur associatif.

### Part de l'activité confiée à d'autres OF par les OF donneurs d'ordre en 2021

Source : DREETS Occitanie - traitement Carif-Oref Occitanie



## Le bilan financier des donneurs d'ordre

Les OF achètent davantage de prestations de formation ou payent davantage d'honoraires. En 2021, ces dépenses ressortent à 151,5 millions d'euros soit + 29 % en un an ; leur part dans les charges des OF donneurs d'ordre recule de 4 points.

Selon les types d'OF, les évolutions et la part des dépenses sont contrastés. En 2021, les achats de prestation augmentent pour tous les types d'OF. Les OF du secteur associatif, seuls à enregistrer une hausse en 2020, confirment cette croissance avec + 50 %. Les structures individuelles (+ 71 %) recouvrent la baisse précédente (- 20 % en 2020). Pour les OF du secteur public et parapublic (+ 23 %) et privé (+ 10 %), les achats de prestation repartent à la hausse.

## Achats de prestations de formation et honoraire de formation par statut juridique en 2021

	Achats de prestation de formation et honoraires de formations en €	Evolution annuelle	Répartition en fonction du statut juridique	Part sur l'ensemble des charges
Secteur associatif	69 285 064	50%	46%	33%
Secteur privé lucratif	63 491 449	10%	42%	32%
Secteur public et parapublic	11 526 515	23%	8%	5%
Structures individuelles	7 229 109	71%	5%	30%
<b>Total général</b>	<b>151 532 137</b>	<b>29%</b>	<b>100%</b>	<b>23%</b>

Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Près de la moitié (49 %) des OF donneurs d'ordre réalisent moins de 75 000 euros de CA. Cette part diminue d'année en année en baissant notamment de 10 points en l'espace de deux ans. En parallèle une légère progression de la part des OF donneurs d'ordre réalisant un CA supérieur à 1,5 millions d'euros peut être soulignée (8 % soit + 2 points).

En 2021, 40 % des OF donneurs d'ordre sont également sous-traitants. Cette part a reculé de deux points en un an.

## Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://www.cariforefoccitanie.fr/territoires-secteurs-et-metiers/le-marche-de-la-formation-professionnelle>



### Le marché de la formation professionnelle en Occitanie Aperçu 2023

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Christelle SAMBOU

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de publication : Mai 2023